

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

AU 30 JUIN 2013

2013

www.legrand.com

Sommaire

1	Rapport semestriel d'activité au 30 juin 2013	3
2	Comptes consolidés intermédiaires au 30 juin 2013	13
3	Rapport des commissaires aux comptes	83
4	Identité des personnes responsables du rapport financier semestriel et du contrôle des comptes	86

1 RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE AU 30 JUIN 2013

1.1. - NOTE PRÉLIMINAIRE

Les lecteurs sont invités à lire les informations qui suivent relatives à la situation financière et au résultat opérationnel de la Société avec les états financiers consolidés de la Société, les notes annexées aux états financiers consolidés pour la période close le 30 juin 2013 figurant au chapitre 2 du présent rapport financier semestriel et toute autre information financière figurant dans le document de référence déposé auprès de l'AMF le 28 mars 2013 sous le numéro D.13-0240. Les états financiers de la Société ont été préparés conformément aux normes IFRS et aux interprétations de l'IFRIC telles qu'adoptées par l'Union européenne. Les informations qui suivent contiennent également des éléments prévisionnels reposant sur des estimations concernant l'activité future de Legrand et qui pourraient se révéler significativement différents des résultats réels.

Les pourcentages peuvent être calculés à partir de chiffres non entiers et peuvent, en conséquence, être différents des pourcentages calculés à partir de chiffres entiers.

1.2. - PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Legrand est le spécialiste mondial des infrastructures électriques et numériques du bâtiment. Le Groupe conçoit, produit et commercialise une offre complète de produits et systèmes de contrôle et commande, cheminement de câbles, distribution d'énergie et « Voix-Données-Images » (« VDI »). Legrand commercialise ses produits sous des marques généralistes de renommée internationale, notamment *Legrand* et *Bticino*, ainsi que sous des marques locales ou spécialistes reconnues. Legrand dispose d'implantations commerciales et industrielles dans plus de 70 pays et commercialise une large gamme de produits, comprenant environ 200 000 références, dans près de 180 pays. En 2012, le chiffre d'affaires consolidé du Groupe s'est élevé à 4 466,7 millions d'euros, dont près de 79 % à l'international.

Le reporting de la situation financière et du résultat opérationnel du Groupe est ventilé en cinq zones géographiques correspondant aux régions d'origine de facturation. Les informations concernant le résultat opérationnel et la situation financière de chacune des cinq zones géographiques sont présentées pour les périodes du 1^{er} janvier au 30 juin 2013 et 2012 à la Note 25 annexée aux états financiers consolidés figurant au chapitre 2 du présent rapport financier semestriel. Une zone correspond à un seul pays ou consolide les résultats de plusieurs pays et marchés distincts. Ces cinq zones géographiques sont :

- la France ;
- l'Italie ;
- le Reste de l'Europe (qui comprend principalement la Russie, la Turquie, l'Espagne, la Belgique, le Royaume-Uni, les Pays-Bas, la Pologne, l'Allemagne, l'Autriche et la Suisse) ;
- les États-Unis et le Canada ; et
- le Reste du Monde (qui comprend principalement le Brésil, l'Inde, la Chine, l'Australie, le Mexique, le Chili, la Colombie, l'Égypte, l'Arabie saoudite, le Pérou et la Malaisie).

Les caractéristiques des marchés locaux étant les facteurs déterminants du chiffre d'affaires par zone et de la performance de Legrand, l'information financière consolidée des zones multi-pays ne présente pas une image exacte des performances financières de chaque marché national. En effet, les activités au sein des zones géographiques varient significativement d'un pays à l'autre. De plus, les produits sont fabriqués et vendus localement ou sont importés d'une autre entité du Groupe ou sont encore exportés vers une autre entité du Groupe. Ces facteurs peuvent rendre difficile la comparaison des résultats des différentes zones géographiques entre eux. Par conséquent, en dehors des informations et données relatives aux chiffres d'affaires, l'analyse des résultats exposée ci-dessous reflète essentiellement les résultats consolidés du Groupe. En outre, des références aux marchés nationaux sont présentées lorsque ceux-ci ont une forte incidence sur les comptes.

1.3. - ÉVÉNEMENTS RÉCENTS

Au cours du premier semestre 2013, Legrand a poursuivi sa stratégie d'acquisition autofinancée et ciblée de sociétés de petite ou moyenne taille aux perspectives prometteuses et disposant de fortes positions de marché ou d'une expertise technologique avérée et a annoncé depuis le début de l'année trois opérations de croissance externe.

Ainsi, après les récents rachats de Seico, leader du cheminement de câbles métallique industriel en Arabie saoudite et plus globalement acteur de premier plan sur ce marché au sein des pays du Conseil de Coopération du Golfe¹ et de S2S Onduleurs, spécialiste des UPS (*Uninterruptible Power Supply*, onduleur) en France, Legrand annonce la signature d'un accord de joint-venture avec Adlec Power, fabricant indien de premier plan de tableaux de distribution. La participation de Legrand au sein de l'entité s'élève à 70 % avec option de prise de contrôle complète à partir de juillet 2018. Cette opération permet à Legrand de renforcer sa présence auprès des principaux acteurs de la distribution de puissance en Inde. Basé dans la région de Delhi, Adlec Power emploie environ 600 personnes et réalise un chiffre d'affaires annuel de près de 23 millions d'euros.

Sur la base des acquisitions déjà annoncées et de leur date probable de consolidation, la variation du périmètre de consolidation devrait contribuer à hauteur de plus de 2 % à la croissance du chiffre d'affaires du groupe en 2013.

¹ Arabie saoudite, Bahreïn, Emirats arabes unis, Koweït, Oman, Qatar

Legrand poursuit ses efforts d'innovation et a consacré au premier semestre près de 5 % de son chiffre d'affaires à la R&D et la moitié de ses investissements aux nouveaux produits.

Le groupe a ainsi réalisé avec succès depuis le début de l'année de nombreux lancements de nouveaux produits dont notamment la nouvelle gamme de coffrets résidentiels Drivia en France particulièrement bien reçue par les installateurs, les disjoncteurs TX3 en Chine et en Russie, et à l'international les armoires Voix-Données-Images Linkeo, les nouveaux écrans multimédia pour systèmes résidentiels My Home ou encore les chemins de câbles en fil Fasclic Auto.

Legrand a également activement travaillé à renforcer sa présence commerciale dans de nombreux segments géographiques ou produits porteurs, en particulier aux Etats-Unis où le groupe remporte depuis le deuxième semestre 2012 de nombreux succès dans la distribution « *retail* ».

1.4. - COMPARAISON DES RÉSULTATS SEMESTRIELS 2012 ET 2013

	Legrand	
	Période de 6 mois close le 30 juin	
(en millions d'euros)	2013	2012
Chiffre d'affaires	2 254,0	2 223,7
Charges opérationnelles		
Coût des ventes	(1 078,5)	(1 051,3)
Frais administratifs et commerciaux	(601,0)	(605,1)
Frais de recherche et développement	(100,5)	(95,8)
Autres produits (charges) opérationnels	(31,9)	(27,2)
Résultat opérationnel	442,1	444,3
Charges financières	(42,9)	(51,0)
Produits financiers	3,3	10,5
Gains (Pertes) de change	(6,1)	(10,6)
Charges financières (nettes)	(45,7)	(51,1)
Résultat avant impôts	396,4	393,2
Impôts sur les résultats	(125,2)	(123,8)
Résultat net de l'exercice	271,2	269,4
Résultat net revenant à :		
– Legrand	269,8	268,7
– Intérêts minoritaires	1,4	0,7

Le tableau ci-dessous présente le calcul détaillé du résultat opérationnel ajusté (défini comme le résultat opérationnel retraité des amortissements des réévaluations d'actifs incorporels pratiquées lors des acquisitions et des frais/produits liés à celles-ci ainsi que, le cas échéant, des dépréciations de *goodwill*) et du résultat opérationnel ajusté récurrent (c'est-à-dire hors charges de restructuration).

	Legrand	
	Période de 6 mois close le 30 juin	
<i>(en millions d'euros)</i>	2013	2012
Résultat net de l'exercice	271,2	269,4
Impôts sur les résultats	125,2	123,8
(Gains) Pertes de change	6,1	10,6
Produits financiers	(3,3)	(10,5)
Charges financières	42,9	51,0
Résultat opérationnel	442,1	444,3
Amortissements et frais liés aux acquisitions	15,4	12,2
Pertes de valeur des goodwill	0,0	0,0
Résultat opérationnel ajusté	457,5	456,5
Charges liées aux restructurations	8,9	4,6
Résultat opérationnel ajusté récurrent	466,4	461,1

1.4.1. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé a augmenté de 1,4 % à 2 254,0 millions d'euros au premier semestre 2013 contre 2 223,7 millions d'euros au premier semestre 2012, en raison :

- d'une augmentation de 2,9 % du chiffre d'affaires due aux changements du périmètre de consolidation, reflet de la politique d'acquisition ciblée et autofinancée de Legrand ;

partiellement compensée par

- une baisse de 1,2 % du chiffre d'affaires provenant de l'évolution des taux de change sur la période ; et
- une évolution organique¹ de - 0,2 % qui traduit, dans un environnement économique globalement peu porteur, des tendances contrastées selon les pays, avec de belles performances relatives dans les nouvelles économies et aux Etats-Unis et des conditions de marché toujours difficiles dans les autres pays matures.

À périmètre de consolidation et taux de change constants, l'évolution du chiffre d'affaires par zone de destination (marché de localisation du client tiers final) entre les six premiers mois 2013 et les six premiers mois 2012 est la suivante :

France	- 5,1 %
Italie	- 10,6 %
Reste de l'Europe	- 2,3 %
États-Unis et Canada	+ 8,0 %
Reste du Monde	+ 4,7 %
TOTAL	- 0,2 %

¹ Organique : à structure et taux de change constants

France. Le chiffre d'affaires en France est en baisse de 5,0 % au premier semestre 2013 à 481,7 millions d'euros contre 506,8 millions d'euros au premier semestre 2012. Cette baisse provient principalement d'une évolution organique de - 5,1 % reflétant les tendances de marché. Dans ce contexte, le groupe enregistre néanmoins de bonnes performances en systèmes résidentiels et portiers et a bénéficié au premier trimestre 2013 du lancement réussi de la nouvelle gamme de coffrets résidentiels Drivia.

Italie. Le chiffre d'affaires en Italie affiche une variation organique de - 10,6 % à 270,4 millions d'euros au premier semestre 2013 contre 302,5 millions d'euros au premier semestre 2012. Dans un contexte de marché qui reste difficile, le groupe continue de bénéficier de ses positions de leadership solides notamment en appareillage ainsi qu'en portiers et systèmes résidentiels.

Reste de l'Europe. Le chiffre d'affaires dans la zone Reste de l'Europe a reculé de 1,7 % à 394,3 millions d'euros au premier semestre 2013 contre 401,3 millions d'euros au premier semestre 2012. Cette baisse provient d'une évolution organique du chiffre d'affaires de -2,3 % et d'une variation des taux de change défavorable de 1,1 %, partiellement compensées par une variation de périmètre positive à hauteur de 1,7 %, provenant principalement d'Aegide aux Pays-Bas. Les belles progressions organiques enregistrées en Europe de l'Est, notamment en Russie, en Hongrie et en Roumanie compensent partiellement une activité en retrait dans les pays matures.

États-Unis et Canada. Le chiffre d'affaires dans la zone États-Unis et Canada a augmenté de 8,2 % à 385,5 millions d'euros au premier semestre 2013 contre 356,2 millions d'euros au premier semestre 2012. Cette hausse provient d'une croissance organique de 8,0 % du chiffre d'affaires, d'une variation de périmètre positive à hauteur de 1,4 %, correspondant essentiellement à la consolidation de NuVo technologies sur 6 mois, partiellement compensées par une variation des taux de change défavorable de 1,2 %. Le dynamisme commercial des équipes américaines et la poursuite du développement des ventes engagé au deuxième semestre 2012 auprès de nouveaux distributeurs « retail » soutiennent la croissance organique du chiffre d'affaires. Le groupe enregistre de bonnes performances en appareillage, en systèmes résidentiels et en cheminement de câbles. La dynamique du segment résidentiel est porteuse et solide. Le marché non résidentiel n'a quant à lui pas encore repris mais les performances de Legrand dans ce domaine sont positives.

Reste du Monde. Le chiffre d'affaires dans la zone Reste du Monde a augmenté de 9,9 % à 722,1 millions d'euros au premier semestre 2013 contre 656,9 millions d'euros au premier semestre 2012. Cette hausse résulte d'une évolution organique de + 4,7 % du chiffre d'affaires, grâce notamment aux croissances enregistrées par Legrand dans les nouvelles économies d'Afrique/Moyen-Orient et d'Asie, d'une variation de périmètre favorable de 7,8 %, correspondant principalement à la consolidation de Numeric UPS (Inde) et Daneva (Brésil) sur 6 mois ainsi que de Seico (Arabie saoudite) sur 5 mois, partiellement compensées par un impact de change défavorable de 2,6 %.

Le tableau ci-dessous présente les différentes composantes de l'évolution du chiffre d'affaires publié par zone de **destination** (marché de localisation du client tiers final).

Chiffre d'affaires en millions d'euros sauf %	1 ^{er} semestre 2012	1 ^{er} semestre 2013	Variation totale	Variation de périmètre	Croissance organique ⁽¹⁾	Effet change
France	506,8	481,7	- 5,0 %	0,1 %	- 5,1 %	0,0 %
Italie	302,5	270,4	- 10,6 %	0,0 %	- 10,6 %	0,0 %
Reste de l'Europe	401,3	394,3	- 1,7 %	1,7 %	- 2,3 %	- 1,1 %
USA/Canada	356,2	385,5	8,2 %	1,4 %	8,0 %	- 1,2 %
Reste du Monde	656,9	722,1	9,9 %	7,8 %	4,7 %	- 2,6 %
TOTAL CONSOLIDE	2 223,7	2 254,0	1,4 %	2,9 %	- 0,2 %	- 1,2 %

⁽¹⁾ À structure et taux de change constants.

Le tableau ci-dessous présente les différentes composantes de l'évolution du chiffre d'affaires publié par zone d'**origine** de facturation.

Chiffre d'affaires en millions d'euros sauf %	1 ^{er} semestre 2012	1 ^{er} semestre 2013	Variation totale	Variation de périmètre	Croissance organique ⁽¹⁾	Effet change
France	565,5	539,9	- 4,5 %	0,0 %	- 4,5 %	0,0 %
Italie	316,8	289,1	- 8,7 %	0,0 %	- 8,7 %	0,0 %
Reste de l'Europe	394,3	384,8	- 2,4 %	1,6 %	- 2,8 %	- 1,1 %
USA/Canada	362,4	392,5	8,3 %	1,8 %	7,7 %	- 1,2 %
Reste du Monde	584,7	647,7	10,8 %	8,7 %	4,9 %	- 2,9 %
TOTAL CONSOLIDE	2 223,7	2 254,0	1,4 %	2,9 %	- 0,2 %	- 1,2 %

⁽¹⁾ À structure et taux de change constants.

1.4.2. Charges opérationnelles

➤ COÛT DES VENTES

Le coût des ventes consolidé a augmenté de 2,6 % à 1 078,5 millions d'euros au premier semestre 2013 contre 1 051,3 millions d'euros au premier semestre 2012, principalement du fait :

- de la hausse du volume de matières premières et composants consommés en raison de l'augmentation de la production ; et
- de la consolidation des nouvelles entités acquises ;

partiellement compensées par

- la baisse des prix des matières premières et des composants ;
- l'impact des taux de change, l'euro s'étant apprécié vis-à-vis d'un certain nombre de monnaies ; et
- des efforts continus de productivité et d'amélioration des process.

Le coût des ventes en pourcentage du chiffre d'affaires est passé de 47,3 % au cours des six premiers mois de 2012 à 47,8 % au cours des six premiers mois de 2013.

➤ FRAIS ADMINISTRATIFS ET COMMERCIAUX

Les frais administratifs et commerciaux ont baissé de 0,7 % à 601,0 millions d'euros au cours du premier semestre 2013 contre 605,1 millions d'euros au premier semestre 2012, essentiellement du fait :

- de l'impact des taux de change, l'euro s'étant renforcé vis-à-vis d'un certain nombre de monnaies ; et
- des efforts d'adaptation dans les pays marqués par un environnement économique défavorable ;

partiellement compensées par

- la consolidation des nouvelles entités acquises.

Globalement, à périmètre de consolidation et taux de change constants, les frais administratifs et commerciaux sont en baisse de 2,1 % au premier semestre 2013 par rapport au premier semestre 2012.

Exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires, les frais administratifs et commerciaux baissent et se situent à 26,7 % au premier semestre 2013 contre 27,2 % au premier semestre 2012.

➤ FRAIS DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Conformément à la norme IAS 38 « Immobilisations Incorporelles », le Groupe a mis en œuvre un système interne de mesure et de comptabilisation des frais de développement à immobiliser en immobilisations incorporelles. À ce titre, 14,1 millions d'euros de frais de développement ont été capitalisés au cours du premier semestre 2013 contre 15,1 millions d'euros au cours du premier semestre 2012.

Les frais de recherche et développement ont été de 100,5 millions d'euros au premier semestre 2013 et 95,8 millions d'euros au premier semestre 2012.

En retraçant l'impact de la capitalisation des frais de développement et hors incidence des amortissements liés à l'acquisition de Legrand France ainsi que du crédit d'impôt sur les activités de recherche & développement, les dépenses de recherche et développement ont représenté 105,8 millions d'euros au premier semestre 2013 (soit 4,7 % du chiffre d'affaires) contre 108,2 millions d'euros au premier semestre 2012 (soit 4,9 % du chiffre d'affaires).

Au cours du premier semestre 2013, Legrand a ainsi activement poursuivi sa politique d'innovation, moteur de sa croissance organique. Pour une description des principaux lancements de nouveaux produits, les lecteurs sont invités à se référer au paragraphe 1.3 du présent chapitre.

	Calcul des dépenses de recherche et développement Période de 6 mois close le 30 juin	
	2013	2012
<i>(en millions d'euros)</i>		
Frais de recherche et développement	(100,5)	(95,8)
Amortissements liés aux acquisitions et crédit d'impôt recherche	(2,7)	(7,8)
Dotations aux amortissements des frais de développement capitalisés	11,5	10,5
Dépenses de recherche et développement avant frais de développement capitalisés	(91,7)	(93,1)
Frais de développement capitalisés	(14,1)	(15,1)
Dépenses de recherche et développement de la période	(105,8)	(108,2)

➤ AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS

Au cours du premier semestre 2013, les autres produits et charges opérationnels se sont élevés à 31,9 millions d'euros contre 27,2 millions d'euros sur la même période en 2012. Cette variation est notamment liée à une augmentation des charges de restructuration, principalement dans la zone Reste du Monde.

1.4.3. Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel du Groupe se situe à 442,1 millions d'euros au premier semestre 2013 contre 444,3 millions d'euros au premier semestre 2012. Cette évolution résulte :

- d'une hausse de 2,6 % du coût des ventes ;
- d'une augmentation de 4,9 % des frais de recherche et développement ; et
- d'une hausse de 17,3 % des autres produits et charges opérationnels ;

partiellement compensées par :

- une hausse de 1,4 % du chiffre d'affaires y compris la consolidation des nouvelles entités acquises ; et
- une baisse de 0,7 % des frais administratifs et commerciaux.

Au total, le résultat opérationnel consolidé exprimé en pourcentage du chiffre d'affaires représente 19,6 % au premier semestre 2013 contre 20,0 % au premier semestre 2012.

1.4.4. Résultat opérationnel ajusté

Le résultat opérationnel ajusté est défini comme le résultat opérationnel retraité des amortissements des réévaluations d'actifs incorporels pratiquées lors des acquisitions et des frais/produits liés à celles-ci ainsi que, le cas échéant, des dépréciations de goodwill.

Le résultat opérationnel ajusté progresse pour atteindre 457,5 millions d'euros au premier semestre 2013 contre 456,5 millions d'euros au premier semestre 2012, ce qui représente une bonne performance globale dans un environnement économique peu porteur. Il se décompose de la façon suivante dans les différentes zones géographiques:

- France : 133,2 millions d'euros au premier semestre 2013 contre 143,1 millions d'euros au premier semestre 2012, représentant 24,7 % du chiffre d'affaires pour les six premiers mois de 2013 contre 25,3 % pour les six premiers mois de 2012 ;
- Italie: 99,2 millions d'euros au premier semestre 2013 contre 99,5 millions d'euros au premier semestre 2012, représentant 34,3 % du chiffre d'affaires pour les six premiers mois de 2013, en particulier soutenu par l'activité export, contre 31,4 % du chiffre d'affaires pour les six premiers mois de 2012 ;
- Reste de l'Europe : 59,5 millions d'euros au premier semestre 2013 contre 50,2 millions d'euros au premier semestre 2012 (soit +18,5 %), représentant 15,5 % du chiffre d'affaires pour les six premiers mois de 2013 contre 12,7 % pour les six premiers mois de 2012 ;
- États-Unis et Canada : 61,1 millions d'euros au premier semestre 2013 contre 52,4 millions d'euros au premier semestre 2012 (soit +16,6 %), représentant 15,6 % du chiffre d'affaires pour les six premiers mois de 2013 contre 14,5 % pour les six premiers mois de 2012 ; et
- Reste du Monde : 104,5 millions d'euros au premier semestre 2013 contre 111,3 millions d'euros au premier semestre 2012, représentant 16,1 % du chiffre d'affaires pour les six premiers mois de 2013 contre 19,0 % pour les six premiers mois de 2012.

Au premier semestre 2013, la marge opérationnelle ajustée de Legrand s'établit à 20,3 % soit 20,7 % hors effet du périmètre de consolidation, contre 20,5 % au premier semestre 2012. Cette bonne performance opérationnelle est l'illustration de la capacité de Legrand d'une part à saisir les opportunités de développement en réalisant des investissements de croissance dans les marchés porteurs, et d'autre part à s'adapter dans les pays marqués par un environnement économique défavorable.

1.4.5. Produits et charges financiers

Les charges financières ont baissé de 15,9 % au premier semestre 2013 à 42,9 millions d'euros contre 51,0 millions d'euros au premier semestre 2012. Les produits financiers ont représenté 3,3 millions d'euros au premier semestre 2013 contre 10,5 millions d'euros au premier semestre 2012. Les produits et charges financiers se sont élevés à 1,8 % du chiffre d'affaires au cours des six premiers mois de 2013 comme au cours des six premiers mois de 2012. La baisse des charges financières nettes provient principalement d'un niveau d'endettement moyen en baisse par rapport à la même période de l'année précédente.

1.4.6. Gains et pertes de change

Les pertes de change s'élèvent à 6,1 millions d'euros pour les six premiers mois de 2013 contre 10,6 millions d'euros au premier semestre 2012. Ces pertes de change sont principalement latentes.

1.4.7. Impôts sur les résultats

La charge d'impôt sur les résultats consolidés s'élève à 125,2 millions d'euros au premier semestre 2013 contre 123,8 millions d'euros au premier semestre 2012. Cette évolution se traduit par une quasi-stabilité du taux effectif d'imposition à 31,6 % sur les six premiers mois 2013 contre 31,5 % sur la même période de 2012.

1.4.8. Résultat net

Le résultat net consolidé augmente de 0,7%, s'élevant à 271,2 millions d'euros au premier semestre 2013 contre 269,4 millions d'euros au premier semestre 2012. Cette bonne performance globale dans un environnement économique peu porteur résulte :

- d'une baisse de 0.9 millions d'euros des charges financières (nettes) ; et
 - d'une réduction des pertes de change de 4,5 millions d'euros ;
- partiellement compensées par :
- une baisse de 2,2 millions d'euros du résultat opérationnel ; et
 - une hausse de 1,4 millions d'euros du montant de l'impôt sur les bénéfices.

1.4.9. Flux de trésorerie

Le tableau ci-dessous résume les flux de trésorerie pour les périodes closes les 30 juin 2013 et 2012 :

	Legrand	
	Période de 6 mois close le 30 juin	
(en millions d'euros)	2013	2012
Flux de trésorerie des opérations courantes	215,4	259,0
Flux de trésorerie des opérations d'investissement*	(160,5)	(214,0)
Flux de trésorerie des opérations financières	(271,0)	(225,1)
Variation nette de la trésorerie	(218,2)	(178,2)
* dont dépenses d'investissement et frais de développement capitalisés	(53,7)	(48,3)

Pour une description des flux de trésorerie, les lecteurs sont invités à se référer au tableau des flux de trésorerie consolidés figurant dans les états financiers consolidés de la Société.

➤ FLUX DE TRÉSORERIE DES OPÉRATIONS COURANTES

Les flux de trésorerie des opérations courantes se soldent par une ressource de 215,4 millions d'euros au 30 juin 2013 contre une ressource de 259,0 millions d'euros au 30 juin 2012 soit une diminution de 43,6 millions d'euros essentiellement due à la variation des actifs et passifs opérationnels courants. La variation des actifs et passifs opérationnels courants s'est ainsi traduite par une utilisation de trésorerie de 151,3 millions d'euros au cours du 1^{er} semestre 2013 à comparer à une utilisation de trésorerie de 101,1 millions d'euros sur la même période de 2012 soit une utilisation de trésorerie supplémentaire de 50,2 millions d'euros, notamment due à un niveau de besoin en fonds de roulement opérationnel (stocks + créances clients – dettes fournisseurs) particulièrement bas au 31 décembre 2012. La marge brute d'autofinancement (définie comme les flux de trésorerie des opérations courantes plus la variation des actifs et passifs opérationnels courants) a progressé pour atteindre 366,7 millions d'euros au 30 juin 2013 à comparer à 360,1 millions d'euros au 30 juin 2012, l'écart s'expliquant principalement par la variation des autres actifs et passifs non courants d'une période par rapport à l'autre.

➤ FLUX DE TRÉSORERIE DES INVESTISSEMENTS

Les flux de trésorerie employés par les investissements au cours de la période close le 30 juin 2013 se sont élevés à 160,5 millions d'euros contre 214,0 millions d'euros au cours de la période close le 30 juin 2012. Cette baisse est essentiellement due à de moindres investissements en participations consolidées et non consolidées partiellement compensés par une hausse des dépenses d'investissement.

Les investissements et les frais de développement capitalisés se sont élevés à 53,7 millions d'euros au cours de la période close le 30 juin 2013 (dont 14,1 millions d'euros liés aux frais de développement capitalisés), soit une hausse de 11,2 % par rapport aux investissements et aux frais de développement capitalisés de 48,3 millions d'euros au cours de la période close le 30 juin 2012 (dont 15,1 millions d'euros liés aux frais de développement capitalisés). Les investissements en nouveaux produits représentent la moitié du total des investissements et frais de développement capitalisés sur le premier semestre 2013.

➤ FLUX DE TRÉSORERIE DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES

Les flux de trésorerie des opérations financières se soldent par un besoin de 271,0 millions d'euros au premier semestre 2013, incluant principalement le versement de dividendes pour un montant de 265,1 millions d'euros ainsi que des rachats nets d'actions propres pour un montant de 30,4 millions d'euros. Au premier semestre 2012, les flux de trésorerie des opérations financières se sont soldés par un besoin de 225,1 millions d'euros incluant notamment l'émission obligataire de 400 millions d'euros réalisée en avril 2012 et le versement de dividendes pour un montant de 245,0 millions d'euros ainsi que des remboursements d'emprunts et la diminution des concours bancaires courants pour un montant de 384,3 millions d'euros.

1.4.10. Endettement

L'endettement brut total du Groupe (défini comme la somme des emprunts à long terme et à court terme, y compris des billets de trésorerie et des concours bancaires courants) s'élève à 1 614,6 millions d'euros au 30 juin 2013 contre 1 798,6 millions d'euros au 30 juin 2012. La trésorerie et les équivalents de trésorerie s'élèvent à 276,1 millions d'euros au 30 juin 2013 contre 310,1 millions d'euros au 30 juin 2012. L'endettement net total (défini comme l'endettement brut après déduction de la trésorerie et des équivalents de trésorerie) s'élève à 1 338,5 millions d'euros au 30 juin 2013 contre 1 488,5 millions d'euros au 30 juin 2012.

Le ratio de l'endettement net rapporté aux capitaux propres consolidés est de 43 % au 30 juin 2013 à comparer avec un ratio de 50 % au 30 juin 2012.

Au 30 juin 2013, l'endettement brut total comprend :

- 1 102,6 millions d'euros au titre des emprunts obligataires émis en février 2010, mars 2011 et avril 2012 ;
- 300,4 millions d'euros au titre des Obligations Yankee ; et
- 211,6 millions d'euros au titre des autres dettes essentiellement des emprunts, des découverts bancaires et des dettes financières liées aux acquisitions.

1.5. - TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les lecteurs sont invités à se référer à la Note 24 annexée aux états financiers consolidés présentés au chapitre 2 du présent rapport financier semestriel pour la période de 6 mois close le 30 juin 2013 où sont détaillées les informations relatives aux parties liées.

1.6. - RISQUES ET INCERTITUDES

Les lecteurs sont invités à se référer au chapitre 4 du document de référence déposé le 28 mars 2013 auprès de l'AMF sous le numéro D.13-0240 ainsi qu'à la Note 23 annexée aux états financiers consolidés présentés au chapitre 2 du présent rapport financier semestriel pour la période close le 30 juin 2013 où sont commentés les principaux facteurs de risques pouvant avoir un effet défavorable sur la situation du Groupe et la gestion de ces risques.

1.7. - PERSPECTIVES

Sur la base des résultats du premier semestre 2013 et en l'absence de carnet de commandes, Legrand confirme ses objectifs pour l'année 2013 d'une évolution organique¹ de ses ventes comprise entre -2 % et +2 % et d'une marge opérationnelle ajustée avant prise en compte des acquisitions comprise entre 19 % et 20 % du chiffre d'affaires.

¹ Organique : à structure et taux de change constants

2 COMPTES CONSOLIDES INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2013

Compte de résultat consolidé

	Legrand	
	Période de 6 mois	
	close le 30 juin	
	2013	2012
	<i>(en millions d'euros)</i>	
Chiffre d'affaires (Note 2.11)	2.254,0	2.223,7
Charges opérationnelles		
Coût des ventes	(1.078,5)	(1.051,3)
Frais administratifs et commerciaux	(601,0)	(605,1)
Frais de recherche et développement	(100,5)	(95,8)
Autres produits (charges) opérationnels (Note 19.2)	(31,9)	(27,2)
Résultat opérationnel (Note 19)	442,1	444,3
Charges financières (Note 20.2)	(42,9)	(51,0)
Produits financiers (Note 20.2)	3,3	10,5
Gains (pertes) de change (Note 20.1)	(6,1)	(10,6)
Charges financières nettes	(45,7)	(51,1)
Résultat avant impôts	396,4	393,2
Impôts sur les résultats (Note 21)	(125,2)	(123,8)
Résultat net de l'exercice	271,2	269,4
Résultat net revenant à :		
– Legrand	269,8	268,7
– Intérêts minoritaires	1,4	0,7
Résultat net par action (euros) (Notes 2.18 et 12.2)	1,020	1,021
Résultat net dilué par action (euros) (Notes 2.18 et 12.2)	1,004	1,012

Etat du résultat global de la période

	Période de 6 mois	
	close le 30 juin	
	2013	2012
	<i>(en millions d'euros)</i>	
Résultat net de la période	271,2	269,4
<i>Eléments du résultat global appelés à un reclassement ultérieur dans la section résultat net</i>		
Réserves de conversion (Notes 2.3 et 14.2)	(56,6)	13,1
Impôts sur les éléments directement reconnus en capitaux propres	1,6	3,5
<i>Eléments du résultat global qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans la section résultat net</i>		
Ecarts actuariels (Notes 2.16 et 17)	6,8	(17,4)
Impôts différés sur écarts actuariels	(2,5)	5,9
Résultat global de la période	220,5	274,5

Les Notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

Bilan consolidé

	Legrand	
	30 juin 2013	31 décembre 2012
	<i>(en millions d'euros)</i>	
ACTIF		
Actifs courants		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (Notes 2.4 et 11)	276,1	494,3
Créances impôt courant ou exigible	31,7	54,2
Créances clients et comptes rattachés (Notes 2.5 et 9)	623,5	490,6
Autres créances (Note 10)	140,4	140,5
Stocks (Notes 2.9 et 8)	641,8	599,8
Autres actifs financiers courants (Note 23)	0,1	0,0
Total Actifs courants	1.713,6	1.779,4
Actifs non courants		
Immobilisations incorporelles (Notes 2.6 et 4)	1.847,6	1.823,5
Goodwill (Notes 2.7 et 5)	2.486,1	2.455,2
Immobilisations corporelles (Notes 2.8 et 6)	565,0	576,6
Autres titres immobilisés (Note 7)	0,8	0,7
Impôts différés (Notes 2.10 et 21)	96,8	93,8
Autres actifs non courants	2,2	2,3
Total Actifs non courants	4.998,5	4.952,1
Total Actif	6.712,1	6.731,5

Les Notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

	Legrand	
	30 juin	31 décembre
	2013	2012
	<i>(en millions d'euros)</i>	
PASSIF		
Passifs courants		
Emprunts courants (Notes 2.19 et 15.2)	105,5	80,1
Dettes d'impôt courant ou exigible	32,8	16,6
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	501,5	440,7
Provisions courantes (Note 16)	93,6	108,0
Autres passifs courants (Note 18)	428,0	478,5
Autres passifs financiers courants (Note 23)	0,0	0,5
Total Passifs courants	1.161,4	1.124,4
Passifs non courants		
Impôts différés (Notes 2.10 et 21)	658,6	648,8
Provisions non courantes (Note 16)	96,9	104,9
Autres passifs non courants	0,2	0,5
Avantages postérieurs à l'emploi (Notes 2.16 et 17.1)	165,9	165,6
Emprunts non courants (Notes 2.19 et 15.1)	1.509,1	1.496,7
Total Passifs non courants	2.430,7	2.416,5
Capitaux propres		
Capital social (Note 12)	1.061,0	1.057,5
Réserves (Note 14.1)	2.312,0	2.335,9
Réserves de conversion (Note 14.2)	(264,4)	(208,3)
Capitaux propres revenant au Groupe	3.108,6	3.185,1
Intérêts minoritaires	11,4	5,5
Total Capitaux propres	3.120,0	3.190,6
Total Passif	6.712,1	6.731,5

Les Notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

Tableau des flux de trésorerie consolidés

	Legrand	
	Période de 6 mois close le	
	30 juin	
	2013	2012
	<i>(en millions d'euros)</i>	
Résultat net de l'exercice	271,2	269,4
Mouvements des actifs et passifs n'ayant pas entraîné de flux de trésorerie :		
– Amortissement des immobilisations corporelles (Note 19.1)	50,1	51,6
– Amortissement des immobilisations incorporelles (Note 19.1)	19,5	16,1
– Amortissement des frais de développement (Note 19.1)	13,0	10,5
– Amortissement des charges financières	0,9	1,3
– Perte de valeur du goodwill (Notes 5 et 19.2)	0,0	0,0
– Variation des impôts différés	(9,5)	2,3
– Variation des autres actifs et passifs non courants (Notes 16 et 17)	18,3	5,5
– Pertes (gains) de change	5,3	6,3
– Autres éléments n'ayant pas d'incidence sur la trésorerie	0,1	0,6
– (Plus-values) moins-values sur cessions d'actifs	(2,2)	(3,5)
Variation des autres actifs et passifs opérationnels :		
– Stocks (Note 8)	(52,3)	(25,3)
– Créances clients et comptes rattachés (Note 9)	(151,1)	(61,9)
– Dettes fournisseurs et comptes rattachés	59,2	43,2
– Autres actifs et passifs opérationnels	(7,1)	(57,1)
Flux de trésorerie des opérations courantes	215,4	259,0
– Produit résultant de la vente d'immobilisations corporelles, incorporelles et financières	3,0	5,5
– Investissements (Notes 4 et 6)	(39,6)	(33,2)
– Frais de développement capitalisés	(14,1)	(15,1)
– Variation des autres actifs et passifs financiers non courants	(2,4)	(0,1)
– Acquisition de filiales (sous déduction de la trésorerie acquise) (Note 3) et investissements en participations non consolidées	(107,4)	(171,1)
Flux de trésorerie des investissements	(160,5)	(214,0)
– Augmentation de capital et prime d'émission (Note 12)	16,5	6,1
– Cession nette (rachat net) d'actions propres et contrat de liquidité (Note 12)	(30,4)	(9,9)
– Dividendes payés par Legrand*	(265,1)	(245,0)
– Dividendes payés par des filiales de Legrand	(0,8)	(1,3)
– Nouveaux emprunts & utilisation de lignes de crédit (Note 15)	1,5	412,9
– Remboursement d'emprunts (Note 15)	(6,8)	(335,6)
– Frais d'émission de la dette	0,0	(3,6)
– Cession (acquisition) de valeurs mobilières de placement	0,0	0,0
– Augmentation (diminution) des concours bancaires courants	14,1	(48,7)
Flux de trésorerie des opérations financières	(271,0)	(225,1)
Effet net des conversions sur la trésorerie	(2,1)	1,9
Variation nette de la trésorerie	(218,2)	(178,2)
Trésorerie en début d'exercice	494,3	488,3
Trésorerie à la clôture de l'exercice (Note 11)	276,1	310,1
Détail de certains éléments :		
– cash flow libre (Note 25)	164,7	216,2
– intérêts payés au cours de l'exercice	56,4	50,9
– impôts sur les bénéfices payés au cours de l'exercice	81,0	137,1

*se référer au tableau de variation des capitaux propres consolidés

Les Notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

Tableau de variation des capitaux propres

(en millions d'euros)	Capitaux propres revenant à Legrand			TOTAL	Intérêts minoritaires	Total des capitaux propres
	Capital social	Réserves	Réserves de conversion			
Au 1^{er} janvier 2012	1.053,6	2.064,3	(172,1)	2.945,8	3,4	2.949,2
Résultat net de la période		268,7		268,7	0,7	269,4
Produits (charges) nets comptabilisés directement en capitaux propres		(8,0)	12,7	4,7	0,4	5,1
<i>Produits (charges) nets comptabilisés de la période</i>		260,7	12,7	273,4	1,1	274,5
Dividendes versés		(245,0)		(245,0)	(1,3)	(246,3)
Augmentation de capital et prime d'émission	1,1	5,0		6,1		6,1
Cession nette (rachat net) d'actions propres et contrat de liquidité		(9,9)		(9,9)		(9,9)
Variation de périmètre		(8,0)		(8,0)	(0,3)	(8,3)
Impôts courants sur rachats d'actions propres		0,8		0,8		0,8
Options de souscription d'actions		15,3		15,3		15,3
Au 30 juin 2012	1.054,7	2.083,2	(159,4)	2.978,5	2,9	2.981,4
Résultat net de la période		236,9		236,9	0,7	237,6
Produits (charges) nets comptabilisés directement en capitaux propres		(9,4)	(48,9)	(58,3)	(0,1)	(58,4)
<i>Produits (charges) nets comptabilisés de la période</i>		227,5	(48,9)	178,6	0,6	179,2
Dividendes versés		0,0		0,0		0,0
Augmentation de capital et prime d'émission	2,8	13,0		15,8		15,8
Cession nette (rachat net) d'actions propres et contrat de liquidité		3,0		3,0		3,0
Variation de périmètre		(4,2)		(4,2)	2,0	(2,2)
Impôts courants sur rachats d'actions propres		(1,3)		(1,3)		(1,3)
Options de souscription d'actions		14,7		14,7		14,7
Au 31 décembre 2012	1.057,5	2.335,9	(208,3)	3.185,1	5,5	3.190,6
Résultat net de la période		269,8		269,8	1,4	271,2
Produits (charges) nets comptabilisés directement en capitaux propres		5,9	(56,1)	(50,2)	(0,5)	(50,7)
<i>Produits (charges) nets comptabilisés de la période</i>		275,7	(56,1)	219,6	0,9	220,5
Amendements IAS 19*		(5,3)		(5,3)		(5,3)
Dividendes versés		(265,1)		(265,1)	(0,8)	(265,9)
Augmentation de capital et prime d'émission (Note 12)	3,5	13,0		16,5		16,5
Cession nette (rachat net) d'actions propres et contrat de liquidité (Note 12)		(30,4)		(30,4)		(30,4)
Variation de périmètre**		(24,5)		(24,5)	5,8	(18,7)
Impôts courants sur rachats d'actions propres		1,8		1,8		1,8
Options de souscription d'actions (Note 13.1)		10,9		10,9		10,9
Au 30 juin 2013	1.061,0	2.312,0	(264,4)	3.108,6	11,4	3.120,0

*se référer à la note 2.1.3.

**Les variations de périmètre correspondent principalement aux augmentations des pourcentages d'intérêt par complément d'acquisition.

Les Notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Sommaire détaillé des notes annexes

Note 1 – Informations générales	20
Note 2 - Principes comptables	20
Note 3 – Evolution du périmètre de consolidation	37
Note 4 – Immobilisations incorporelles (Note 2.6)	38
Note 5 – Goodwill (Note 2.7)	39
Note 6 - Immobilisations corporelles (Note 2.8)	42
Note 7 - Autres titres immobilisés	44
Note 8 - Stocks (Note 2.9)	45
Note 9 - Créances clients et comptes rattachés (Note 2.5)	45
Note 10 - Autres créances	46
Note 11 - Trésorerie et équivalents de trésorerie (Note 2.4)	46
Note 12 - Capital social et résultat net par action (Note 2.18)	46
Note 13 - Plans de souscription ou d'achat d'actions, plans d'actions de performance, participation et intéressement des salariés aux bénéficiaires (Note 2.14)	49
Note 14 - Réserves et réserves de conversion	52
Note 15 - Emprunts non courants et courants (Note 2.19)	52
Note 16 - Provisions	55
Note 17 - Avantages long terme au personnel (Note 2.16)	56
Note 18 - Autres passifs courants	61
Note 19 - Analyse de certains frais	62
Note 20 - Charges financières nettes	62
Note 21 - Impôts sur les résultats (Note 2.10)	63
Note 22 - Engagements hors bilan et passifs éventuels	65
Note 23 - Instruments financiers et gestion des risques financiers	67
Note 24 - Informations relatives aux parties liées	74
Note 25 - Informations par segments géographiques (Note 2.17)	77
Note 26 - Informations trimestrielles – non auditées	79
Note 27 - Liste des sociétés consolidées	81
Note 28 - Événements postérieurs à la clôture	82

Note 1 - Informations générales

Legrand (la « Société ») et ses filiales (collectivement « Legrand » ou « le Groupe ») constituent le spécialiste mondial des infrastructures électriques et numériques du bâtiment.

Le Groupe compte des filiales de production ou de distribution et des bureaux dans plus de 70 pays et vend ses produits dans près de 180 pays. Ses marchés sont la France, l'Italie, les États-Unis, le Reste de l'Europe et le Reste du monde, ces deux derniers marchés représentant 50% de l'activité totale avec un poids des nouvelles économies en constante progression pour atteindre 38% du chiffre d'affaires en 2012.

La Société est une société anonyme immatriculée et domiciliée en France. Son siège social se situe 128, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 87000 Limoges (France).

Le 28 mars 2013, le document de référence au titre de l'exercice 2012 a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers sous le numéro D.13-0240.

Les présents états financiers semestriels consolidés de Legrand ont été arrêtés le 31 juillet 2013 par le Conseil d'administration.

Tous les montants sont présentés en millions d'euros, sauf indication contraire. Certains totaux peuvent présenter des écarts d'arrondis.

Note 2 - Principes comptables

Legrand est une société anonyme de droit français, soumise à l'ensemble des textes régissant les sociétés commerciales en France, et en particulier, aux dispositions du Code de commerce.

Les comptes consolidés du Groupe ont été établis pour la période de six mois close le 30 juin 2013, conformément aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards) et aux interprétations de l'IFRIC (International Financial Reporting Interpretation Committee) telles qu'adoptées par l'Union Européenne et d'application obligatoire ou par anticipation au 30 juin 2013, et notamment à la norme IAS 34 Information Financière Intermédiaire.

Le référentiel IFRS adopté par l'Union Européenne au 30 juin 2013 est disponible à la rubrique Normes et Interprétations IAS/IFRS, SIC et IFRIC adoptées par la Commission sur le site suivant : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm.

La présentation des états financiers en normes IFRS repose sur certaines estimations comptables déterminantes. Elle exige aussi que la Direction exerce son jugement dans l'application des principes comptables au Groupe. Les domaines complexes ou impliquant une marge d'appréciation élevée, ou ceux dans lesquels les hypothèses et les estimations ont une incidence importante sur les états financiers consolidés sont indiqués en Note 2.21.

Les comptes consolidés sont établis selon la convention des coûts historiques à l'exception de certaines catégories d'actifs et de passifs conformément aux règles édictées par les IFRS. Les catégories concernées sont mentionnées dans les notes suivantes.

2.1 Nouvelles normes, amendements ou nouvelles interprétations

2.1.1 Nouvelles normes, amendements ou nouvelles interprétations appliqués par le Groupe de manière obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2013, et appliqués par le Groupe par anticipation en 2012

IAS 1 – Amendement Présentation des autres éléments du résultat global.

Cet amendement a été publié en juin 2011 et a été appliqué par le Groupe par anticipation en 2012.

Cet amendement requiert des sous-totaux distincts pour :

- les éléments du « résultat global de la période » qui seraient appelés à un reclassement ultérieur dans la section « résultat net » du compte de résultat consolidé, en présentant de manière séparée les impôts y afférant, et
- les éléments du « résultat global de la période » qui ne peuvent être recyclés en résultat net, en présentant également les impôts y afférant de manière séparée.

2.1.2 Nouvelles normes, amendements ou nouvelles interprétations appliqués par le Groupe de manière obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2013, sans incidence sur les états financiers du Groupe

IFRS 13 – Evaluation de la juste valeur

En mai 2011, l'IASB a publié un guide d'évaluation de la juste valeur comprenant les informations à fournir en notes aux états financiers. L'objectif de ce guide est de fournir dans un document unique les règles applicables à l'ensemble des évaluations à la juste valeur requises par les IAS/IFRS.

Amendements IAS 12 – Impôts sur le résultat

En décembre 2010, l'IASB a publié des amendements à IAS 12 – Impôts sur le résultat, intitulés « Impôts différés : recouvrement des actifs sous-jacents ». Ces nouvelles dispositions introduisent une présomption selon laquelle l'actif est recouvré entièrement par la vente, à moins que l'entité puisse apporter la preuve que le recouvrement se produira d'une autre façon.

Compléments IFRS 7 – Amendements Compensation d'actifs financiers et passifs financiers

En décembre 2011, l'IASB a publié des dispositions complémentaires sur les informations à produire en annexe aux états financiers sur les accords de compensation des actifs et passifs financiers.

2.1.3 Nouvelles normes, amendements ou nouvelles interprétations appliqués par le Groupe de manière obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2013, avec incidence sur les états financiers du Groupe

Amendements IAS 19 – Avantages du personnel

En juin 2011, l'IASB a publié les amendements portant sur la comptabilisation des régimes à prestations définies développée dans la norme IAS 19 « Avantages du personnel ». Ces amendements portent notamment sur l'abandon de la méthode du corridor, la comptabilisation immédiate de l'intégralité des coûts des services passés et l'utilisation d'un taux d'intérêt unique (taux du marché des obligations de sociétés de haute qualité) pour le calcul de la composante d'intérêts nets des dépenses de retraite.

Cette norme révisée dont l'application est rétrospective a, pour le Groupe, les conséquences suivantes :

- les engagements du Groupe envers ses salariés sont intégralement comptabilisés à la clôture de chaque période ; la possibilité d'amortir les coûts des services passés résultant de changements de régimes de retraite sur la durée résiduelle d'activité des salariés concernés est supprimée ;
- les coûts des services passés non provisionnés ont été comptabilisés par contrepartie des réserves consolidées pour leur montant net d'impôt lors de l'application de la norme ;
- les effets des éventuels changements de régimes de retraite postérieurs au 1er janvier 2012 sont intégralement comptabilisés dans le compte de résultat de la période au cours de laquelle ils sont intervenus, en 'résultat opérationnel' ;
- le rendement attendu des actifs de couverture des régimes de retraite est évalué en utilisant le même taux que le taux d'actualisation des passifs sociaux.

Les différents impacts de la norme révisée pourraient se résumer sur l'exercice 2012 de la façon suivante :

	Au 1 ^{er} janvier 2012	Au 30 juin 2012	Au 31 décembre 2012
	<i>(en millions d'euros)</i>		
Augmentation nette de l'obligation de retraite	(8,9)	(8,5)	(8,0)
Augmentation nette des impôts différés actifs	3,1	3,0	2,7
Diminution nette des capitaux propres	(5,8)	(5,5)	(5,3)
Ecarts actuariels	-	0,5	1,0
Diminution des frais de personnel	-	0,5	0,9
Augmentation des charges financières	-	(0,8)	(1,6)
Impôts différés	-	0,1	0,2
Diminution du résultat net	-	(0,2)	(0,5)

Les impacts de ces retraitements n'étant pas significatifs, aucune modification de présentation n'a été apportée au bilan et au compte de résultat 2012.

2.1.4 Nouvelles normes, amendements ou nouvelles interprétations d'application obligatoire au Groupe à compter des exercices futurs

Normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union Européenne

Normes finales – Consolidation, Accords conjoints et Informations à fournir

En mai 2011, l'IASB a publié les Normes finales – Etats financiers consolidés (IFRS 10), Accords conjoints (IFRS 11), Informations à fournir sur les participations dans les autres entités (IFRS 12) ainsi que les amendements apportés en conséquence à IAS 27 nouvellement intitulé « Etats financiers individuels » et à IAS 28 nouvellement intitulé « Participation dans des entreprises associées et dans des coentreprises ».

IFRS 10 « Etats financiers consolidés » introduit un modèle unique de consolidation pour toutes les entités basé sur la notion de contrôle, sans égard à la nature de l'entité.

La nouvelle norme IFRS 11 « Accords conjoints » introduit de nouvelles exigences pour les accords conjoints, avec notamment l'application de la méthode de la mise en équivalence aux coentreprises (joint-ventures).

La nouvelle norme IFRS 12 « Informations à fournir sur les participations dans les autres entités » intègre, dans une seule norme, les informations à fournir relatives aux participations dans des filiales, dans des accords conjoints, dans des entreprises associées et dans des entités structurées.

IAS 27 et IAS 28 sont modifiées pour être conformes aux modifications apportées suite à la publication d'IFRS 10, IFRS 11 et IFRS 12.

Ces nouvelles normes sont applicables au titre des exercices ouverts au plus tard à compter du 1^{er} janvier 2014. Aucun impact majeur pour le Groupe n'est attendu de ces nouvelles normes.

Ces dernières ne feront pas l'objet d'une application par anticipation par le Groupe.

Amendements IAS 32 – Instruments financiers : Présentation

En décembre 2011, l'IASB a publié des amendements à IAS 32 « Instruments financiers : Présentation » qui clarifient les règles de compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Les amendements à IAS 32 doivent être appliqués rétrospectivement pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2014.

Normes, amendements et interprétations non encore adoptés par l'Union Européenne

IFRS 9 – Instruments financiers

En novembre 2009, l'IASB a publié l'IFRS 9 – Instruments financiers qui vise à remplacer IAS 39 – Instruments financiers : comptabilisation et évaluation. Cette norme retient une approche unique pour déterminer si un actif financier doit être évalué au coût amorti ou à la juste valeur, remplaçant les différentes règles d'IAS 39. Cette approche est basée sur la façon dont une entité gère ses instruments financiers et les caractéristiques contractuelles des flux de trésorerie rattachées aux actifs financiers. IFRS 9 prescrit également une seule méthode de dépréciation, remplaçant les différentes méthodes définies par IAS 39.

En octobre 2010, l'IASB a publié des compléments à la norme IFRS 9 – Instruments financiers relatifs à la comptabilisation des passifs financiers. Les modifications portent sur le classement et l'évaluation des passifs financiers : les émetteurs, qui choisissent d'évaluer leurs dettes à la juste valeur, devront comptabiliser les variations de juste valeur liées aux variations de leur propre risque de crédit, dans les autres éléments du résultat global au sein de l'état de la performance plutôt qu'au compte de résultat.

Cette norme ainsi que les nouvelles dispositions entrent en vigueur au titre des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2015, une application anticipée n'étant pas possible en l'absence d'approbation par l'Union Européenne.

IFRIC 21 – Taxes

En mai 2013, le Comité d'Interprétation des IFRS a publié IFRIC 21 – Taxes ('Levies') qui vise à clarifier le fait générateur de la provision relative à tous les impôts et taxes autres que les impôts sur les bénéfices. Cette interprétation va modifier les pratiques existantes pour les taxes annuelles dont l'exigibilité est déclenchée par le fait d'être en activité à une date spécifiée ou par l'atteinte d'un certain seuil d'activité.

IFRIC 21 est d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2014. Son impact doit être comptabilisé de façon rétroactive en application de la norme IAS 8.

IFRIC 21 n'a cependant pas encore été approuvée par l'Union Européenne.

2.2 Principes de Consolidation

Les filiales sont consolidées si elles sont contrôlées par le Groupe, celui-ci dirigeant leurs politiques financières et opérationnelles. Les filiales sont consolidées par intégration globale à compter de la date à laquelle le contrôle est transféré au Groupe. Elles sont déconsolidées à la date à laquelle ce contrôle cesse.

Les sociétés mises en équivalence sont toutes les entités sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable mais sans en avoir le contrôle, une situation qui se produit généralement lorsque la participation représente entre 20 et 50 % des droits de vote. Ces participations sont comptabilisées suivant la méthode de la mise en équivalence et sont initialement constatées au coût d'acquisition.

2.3 Conversion des opérations en devises

Les éléments comptables portés dans les états financiers de chacune des entités du Groupe sont mesurés dans la monnaie du principal espace économique dans lequel elles exercent leurs activités (« monnaie fonctionnelle »). Les états financiers consolidés sont présentés en euro qui est la monnaie fonctionnelle et de présentation de la Société.

Les opérations en devises sont converties dans la monnaie fonctionnelle sur la base du taux de change en vigueur à la date de l'opération. Les gains ou pertes de change résultant du règlement de ces opérations et de la conversion aux taux de change à la clôture des comptes des actifs et passifs monétaires libellés en devises sont constatés au compte de résultat sous la rubrique « gains (pertes) de change ».

Les actifs et passifs des entités du Groupe, dont la monnaie fonctionnelle est différente de la monnaie de présentation, sont convertis sur la base des taux de change en vigueur à la clôture des comptes. Les comptes de résultat sont convertis aux taux de change moyens de la période comptable. Les gains ou pertes découlant de la conversion des états financiers des filiales étrangères sont directement enregistrés dans le compte « réserves de conversion » des capitaux propres, jusqu'à la cession complète de ces sociétés.

Une créance à recevoir ou une dette à payer d'une ou à une entité étrangère du Groupe, dont le règlement n'est ni planifié, ni probable dans un avenir prévisible, constitue en substance une part de l'investissement net de cette entité. De ce fait, conformément à IAS 21, les écarts de change relatifs à cette créance ou cette dette sont enregistrés dans le compte « réserves de conversion » des capitaux propres.

2.4 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de la trésorerie, de dépôts à court terme et de tous les autres actifs financiers dont l'échéance initiale n'excède pas trois mois. Ces autres actifs financiers, d'échéance inférieure à trois mois, sont facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur. Les valeurs mobilières de placement ne sont pas considérées comme de la trésorerie et équivalents de trésorerie.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie non disponibles à court terme pour le Groupe correspondent aux comptes bancaires de certaines filiales pour lesquelles les conditions de rapatriement des fonds s'avèrent complexes à court terme pour des raisons principalement réglementaires.

Les découverts bancaires sont considérés comme une activité de financement et sont inclus à ce titre dans les emprunts courants.

2.5 Créances clients et comptes rattachés

Les créances clients et comptes rattachés sont constatés à leur juste valeur. Une dépréciation des créances clients et comptes rattachés est comptabilisée au vu de tout élément objectif indiquant que le Groupe ne sera pas en mesure de recouvrer tous les montants dus conformément aux conditions d'origine des créances clients et comptes rattachés.

2.6 Immobilisations incorporelles

2.6.1 Marques

Les marques qui ont une durée de vie définie sont amorties :

- sur 10 ans lorsque la Direction envisage de les remplacer progressivement par une des marques principales du Groupe ;
- sur 20 ans lorsque la Direction n'envisage le remplacement par une des marques principales du Groupe que sur le long terme, ou si en l'absence d'une telle intention, elle suppose que ces marques peuvent être menacées par un concurrent sur le long terme.

Les dotations aux amortissements relatives aux marques sont comprises dans les frais administratifs et commerciaux du compte de résultat.

Les marques sont classées dans les actifs à durée d'utilité indéfinie lorsque, de l'avis de la Direction, elles sont appelées à contribuer indéfiniment à la trésorerie future du Groupe, dans la mesure où il est envisagé de continuer à les utiliser indéfiniment. Une revue de leur durée d'utilisation est faite régulièrement et peut amener à reclasser les marques à durée d'utilité indéfinie en marques à durée d'utilité définie.

Les marques à durée d'utilité indéfinie sont d'utilisation internationale. De ce fait, chacune d'entre elles contribue à l'ensemble des unités génératrices de trésorerie.

2.6.2 Frais de développement

Les coûts liés aux principaux projets de développement (relatifs à la conception et aux tests de produits nouveaux ou améliorés) sont comptabilisés comme des immobilisations incorporelles lorsqu'il est probable, compte tenu de la faisabilité technique, commerciale et technologique du projet, que celui-ci aura une issue positive, et que lesdits coûts peuvent être évalués de façon fiable. Les coûts de développement sont amortis linéairement à compter de la date de vente du produit sur la période de ses bénéfices attendus, celle-ci n'excédant pas 10 ans.

Les autres frais de développement qui ne répondent pas aux critères de capitalisation sont comptabilisés en frais de recherche et développement de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

2.6.3 Dépréciation

Conformément à la norme IAS 36 – Dépréciation d'actifs, lorsque des événements ou modifications d'environnement de marché indiquent un risque de perte de valeur des immobilisations incorporelles et corporelles, celles-ci font l'objet d'une revue détaillée afin de déterminer si leur valeur nette comptable est inférieure à leur valeur recouvrable, celle-ci étant définie comme la plus élevée de la juste valeur (diminuée du coût de cession) et de la valeur d'utilité.

La juste valeur (diminuée du coût de cession) est déterminée comme la meilleure estimation de la valeur de vente (diminuée du coût de cession) lors d'une transaction réalisée dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes.

La valeur d'utilité est déterminée par actualisation des flux de trésorerie futurs attendus de l'utilisation du bien et de sa cession.

Dans le cas où le montant recouvrable serait inférieur à la valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée pour la différence entre ces deux montants. Les pertes de valeur relatives aux immobilisations incorporelles peuvent être reprises ultérieurement si la valeur recouvrable redevient plus élevée que la valeur nette comptable (dans la limite de la dépréciation initialement comptabilisée).

Les marques à durée d'utilité indéfinie font l'objet, de manière individuelle, d'un test de dépréciation annuel selon une méthodologie équivalente à celle utilisée pour les goodwill (Note 2.7.2).

2.7 Goodwill

2.7.1 Regroupements d'entreprises

Conformément aux normes IFRS 3 révisée – Regroupements d'entreprises et IAS 27 révisée – Etats financiers consolidés et individuels :

- les variations de pourcentage d'intérêt dans une société contrôlée sont comptabilisées directement en capitaux propres sans constatation d'un goodwill complémentaire.
- les coûts d'acquisition déterminés à la date de prise de contrôle représentent la juste valeur des entités acquises. A ce titre, ils n'incluent pas les charges et frais externes relatifs à l'acquisition mais intègrent les compléments de prix évalués à leur juste valeur.
- pour chaque regroupement d'entreprises, le Groupe décide d'utiliser :
 - i. soit la méthode du goodwill complet qui est la différence entre, d'une part, la somme du coût d'acquisition du regroupement d'entreprises et la juste valeur des intérêts minoritaires, et, d'autre part, le montant net des actifs acquis et passifs assumés évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition,
 - ii. soit la méthode du goodwill partiel qui est la différence entre, d'une part, la somme du coût d'acquisition du regroupement d'entreprises et du montant des intérêts minoritaires sur la base de leur quote-part dans la juste valeur des actifs nets identifiables acquis, et, d'autre part, le montant net des actifs acquis et passifs assumés évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition.

2.7.2 Tests de perte de valeur

Les goodwill font l'objet d'un test de perte de valeur chaque année au cours du quatrième trimestre, ainsi qu'à chaque fois que des indicateurs montrent qu'une perte de valeur a pu être encourue.

Pour réaliser le test de perte de valeur, chaque goodwill est alloué à l'unité génératrice de trésorerie (UGT) ou à un groupe d'UGT, qui représente le niveau le plus bas auquel le goodwill est suivi. Le niveau d'analyse auquel le Groupe apprécie la valeur actuelle des goodwill correspond aux pays ou à un groupe de pays, lorsqu'il s'agit d'un ensemble de marchés homogènes ou d'une zone économique disposant d'une direction commune.

La nécessité de constater une perte de valeur est appréciée par comparaison entre la valeur comptable des actifs et passifs des UGT y compris le goodwill et leur valeur recouvrable, celle-ci étant la plus élevée entre la juste valeur (diminuée du coût de cession) et la valeur d'utilité.

La valeur d'utilité, conformément à la norme IAS 36, est estimée par actualisation de flux de trésorerie futurs sur une période de trois à cinq ans avec détermination d'une valeur terminale calculée à partir de l'actualisation des données de la dernière année. Ces flux sont normalement issus des plans à moyen terme les plus récents approuvés par le Groupe. Au-delà de cette période, les flux sont extrapolés en appliquant un taux de croissance stable pour les années ultérieures.

Le Groupe détermine ses taux d'actualisation selon le modèle d'évaluation des actifs financiers. Les calculs sont réalisés par pays, sur la base des données de marché observées et des évaluations d'organismes spécialisés (données moyennes sur les 3 dernières années). Le coût de la dette utilisé dans les calculs est le même pour tous les pays (égal au coût de la dette du Groupe).

La juste valeur (diminuée du coût de cession) est déterminée comme la meilleure estimation de la valeur de vente (diminuée du coût de cession) lors d'une transaction réalisée dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes.

Lorsque la valeur recouvrable de l'actif est inférieure à sa valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée. Conformément à la norme IAS 36, une perte de valeur comptabilisée ne peut jamais faire l'objet d'une reprise.

2.8 Immobilisations corporelles

Les terrains, les constructions, le matériel et l'outillage ainsi que les autres immobilisations corporelles sont comptabilisés au coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Des tests de dépréciation complémentaires sont effectués si des événements ou circonstances particulières indiquent une perte de valeur potentielle.

Les actifs acquis dans le cadre de contrats de location financement, transférant au Groupe la majorité des risques et avantages liés à ces actifs, sont capitalisés sur la base de la valeur actualisée du loyer minimal et sont amortis sur la période la plus courte entre la durée du contrat de location ou la durée d'utilité déterminée suivant les règles en vigueur dans le Groupe (cf ci-après).

Les actifs sont amortis linéairement sur leur durée d'utilité respective; les principales durées d'utilisation retenues sont les suivantes :

Constructions légères.....	25 ans
Constructions traditionnelles	40 ans
Matériel industriel.....	8 à 10 ans
Outillage.....	5 ans
Matériel et mobilier de bureau.....	5 à 10 ans

Il est tenu compte de la valeur résiduelle dans le montant amortissable, quand celle-ci est jugée significative.

Les différentes composantes d'une immobilisation corporelle sont comptabilisées séparément lorsque leur durée de vie estimée, et donc leur durée d'amortissement, sont significativement différentes.

Les actifs détenus en vue d'une cession sont comptabilisés sur la base du montant le plus bas entre la valeur comptable et la juste valeur (diminuée du coût de cession).

2.9 Stocks

Les stocks sont comptabilisés à la valeur la plus basse entre le coût d'acquisition ou le coût de production, et la valeur réalisable nette. Le coût d'acquisition est principalement déterminé sur la base du premier entré, premier sorti (FIFO). Le coût de production des produits finis et des encours comprend les matières premières, les coûts de main-d'œuvre directe, les autres coûts directs et les frais généraux de production afférents (sur la base d'une capacité opérationnelle normale). Il exclut les coûts de financement. La valeur réalisable nette est le prix de vente estimatif dans le cadre de l'activité courante, déduction faite des frais de vente variables applicables.

2.10 Impôts différés

Conformément à la norme IAS 12, les impôts différés sont comptabilisés sur la base de la différence temporelle entre la valeur fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable consolidée et selon la méthode bilantielle. Un actif ou un passif d'impôt différé est constaté au taux d'imposition attendu pour la période de réalisation de l'actif ou de règlement du passif, d'après les taux d'impôts adoptés ou quasi-adoptés à la date de clôture.

Un actif d'impôt différé est constaté dans la mesure où il est probable que l'entité concernée disposera de bénéfices imposables futurs ou des différences temporelles sur lesquels l'actif d'impôt pourra être imputé.

Les actifs et les passifs d'impôts différés sont compensés lorsqu'ils concernent des impôts prélevés par la même administration fiscale et si cette autorité fiscale le permet.

2.11 Constatation du chiffre d'affaires

Les produits de cession de biens sont constatés lorsque toutes les conditions suivantes ont été remplies : (i) les risques et avantages importants inhérents à la propriété des biens ont été transférés à l'acquéreur, (ii) il n'y a plus participation à la gestion, telle qu'elle incombe normalement au propriétaire, et dans le contrôle effectif des biens cédés, (iii) le montant des produits peut être mesuré de manière fiable, (iv) le bénéfice d'avantages économiques liés à la transaction est probable, (v) les coûts encourus ou devant être encourus au titre de la transaction peuvent être évalués de façon fiable. Pour le Groupe, ce principe se traduit par la constatation des produits lorsque le titre de propriété et le risque de perte sont transférés au client soit, généralement, à l'expédition.

Par ailleurs, le Groupe propose certaines promotions à ses clients, consistant principalement en ristournes sur volumes et en remises pour paiement rapide. Les ristournes sur volumes portent généralement sur des contrats couvrant des périodes de trois, six et douze mois, mais rarement supérieures à un an. Sur la base des réalisations de la période en cours, le Groupe impute chaque mois les ristournes estimées aux transactions sous-jacentes conduisant à l'application de ces ristournes. Ces ristournes et remises sont généralement déduites des créances dues par les clients et viennent en diminution du chiffre d'affaires.

2.12 Evaluation des instruments financiers

2.12.1 Hiérarchisation des instruments financiers

Conformément à la norme IFRS 7 amendée, les instruments financiers sont classés en trois catégories hiérarchisées en fonction des techniques de valorisation suivantes :

- Niveau 1 : référence directe à une cotation sur un marché actif,
- Niveau 2 : technique de valorisation reposant sur des données observables,
- Niveau 3 : technique de valorisation reposant sur des données non observables.

2.12.2 Valorisation des instruments financiers

La valeur comptable de la trésorerie, des dépôts à court terme, des créances clients, des dettes fournisseurs, des charges à payer et des emprunts courants est proche de leur juste valeur en raison de l'échéance courte de ces instruments. En ce qui concerne les placements à court terme, qui se composent de valeurs mobilières de placement, la juste valeur est déterminée en fonction du prix du marché de ces titres. La juste valeur des emprunts non courants est basée sur les taux d'intérêt actuellement pratiqués pour les émissions de dettes assorties de conditions et d'échéances comparables. La juste valeur des contrats de swap de taux d'intérêt est le montant estimatif que la contrepartie recevrait ou paierait pour résilier le contrat, elle est égale à la valeur actuelle des futurs cash-flows estimatifs.

2.12.3 Instruments financiers non dérivés qualifiés d'instruments de couverture

Conformément à la norme IAS 39, un instrument financier non dérivé peut être qualifié d'instrument de couverture, uniquement au titre de la couverture contre le risque de change et sous réserve de remplir les conditions d'une comptabilité de couverture.

Ainsi, dans le cadre d'une couverture d'un investissement net en devises, la partie des gains et pertes de l'instrument financier qualifié de couverture qui est considéré comme efficace doit, en application de la norme IAS 39.102, être comptabilisée en capitaux propres.

2.12.4 Instruments dérivés

La politique du Groupe est de s'abstenir de réaliser des opérations à caractère spéculatif sur les instruments financiers, les opérations conclues sur ce type d'instruments sont donc exclusivement dédiées à la gestion et à la couverture des risques de change ou de taux, et de fluctuation des cours des matières premières. Le Groupe conclut de ce fait périodiquement des contrats de type swap, cap, option et contrats à terme, en fonction de la nature des risques à couvrir.

Méthode de comptabilisation des produits dérivés

Les produits dérivés sont initialement comptabilisés à leur juste valeur à la date de la conclusion du contrat, celle-ci étant ensuite réévaluée régulièrement. Le mode de comptabilisation des pertes ou gains qui en résultent diffère selon que le dérivé est ou n'est pas désigné comme un instrument de couverture et dépend, s'il s'agit d'une couverture, de la nature de l'élément couvert.

Put sur intérêts minoritaires

Dans le cas particulier des puts sur intérêts minoritaires sans transfert des risques et avantages, l'obligation contractuelle de racheter ces instruments de capitaux propres (telle que constitue la vente d'un put sur intérêts minoritaires) donne lieu à la comptabilisation d'une dette en application de la norme IAS 32. La contrepartie de cette dette est constatée en capitaux propres.

Le Groupe constate en capitaux propres les variations ultérieures de la dette relative à ces puts.

Autres instruments dérivés

Concernant les autres instruments dérivés, le Groupe pratique une analyse en substance et comptabilise les variations de la juste valeur en accord avec IAS 39.

La juste valeur des divers instruments dérivés utilisés aux fins de couverture est indiquée à la Note 23.

2.13 Responsabilités environnementales et responsabilité produits

Conformément à la norme IAS 37, le Groupe comptabilise les pertes et les passifs relatifs aux responsabilités environnementales et à la responsabilité produits. Par conséquent, le Groupe constate une perte dès lors qu'il dispose d'informations indiquant qu'une perte est probable et raisonnablement estimable. Lorsqu'une perte n'est ni probable ni raisonnablement estimable tout en restant possible, le Groupe fait état de ce passif éventuel dans les Notes annexes à ses états financiers consolidés.

En ce qui concerne les passifs environnementaux, le Groupe estime les pertes au cas par cas et réalise la meilleure estimation possible à partir des informations dont il dispose.

En ce qui concerne la responsabilité produits, le Groupe estime les pertes sur la base des faits et circonstances actuels, de l'expérience acquise dans des affaires similaires, du nombre de plaintes et du coût anticipé de la gestion, des frais d'avocat et, dans certains cas, des montants à verser au titre du règlement de ces affaires.

Dans le cadre de l'application de l'interprétation IFRIC 6 – Passif relatif au coût de l'élimination des déchets d'équipements électriques et électroniques ménagers, le Groupe s'assure de la gestion des déchets au titre de la Directive de l'Union Européenne sur les déchets d'équipements électriques et électroniques en cotisant à des éco-organismes.

2.14 Paiements fondés sur des actions

Le Groupe a mis en place des plans de rémunération fondés sur des actions, réglés soit en instruments de capitaux propres, soit par remise de numéraire.

2.14.1 Paiements fondés sur des actions réglés en instruments de capitaux propres

Lors de l'octroi d'options ou d'actions de performance, le Groupe évalue la juste valeur des instruments à la date de l'octroi. Le Groupe utilise pour les valoriser soit le modèle mathématique Black & Scholes, soit le modèle binomial. Les évolutions de valeur postérieures à la date d'octroi sont sans effet sur cette évaluation. Cette juste valeur est constatée en frais de personnel sur la période d'acquisition des droits avec contrepartie en réserves.

La charge comptabilisée en contrepartie d'un compte de capitaux propres est ajustée, à chaque date de clôture (pendant la période d'acquisition des droits), pour tenir compte de l'évolution du nombre d'actions et/ou options que l'on s'attend à remettre in fine aux salariés.

2.14.2 Paiements fondés sur des actions réglés par remise de numéraire

Lors de l'octroi de plans de rémunérations pluriannuelles long terme indexées sur le cours de la bourse, le Groupe évalue la valeur des instruments attribués en fonction des conditions prévues lors de la mise en place du plan de rémunération. Cette valeur est réestimée à chaque clôture et la charge ajustée en conséquence par contrepartie des provisions.

2.15 Transferts et utilisation des actifs financiers

Conformément à la norme IAS 39, le Groupe décomptabilise les actifs financiers lorsqu'il n'attend plus de flux de trésorerie futurs de ceux-ci et transfère la quasi-totalité des risques et avantages qui leur sont attachés.

2.16 Avantages long terme au personnel

2.16.1 Obligations au titre des prestations de retraite

Les sociétés du Groupe gèrent plusieurs régimes de retraite. Ces régimes sont financés par des versements à des compagnies d'assurance ou à des régimes de retraite en fiducie, déterminés par des calculs actuariels périodiques. Il existe, au sein du Groupe, des régimes à cotisations définies et des régimes à prestations définies.

Régimes à cotisations définies

Un régime à cotisations définies est un régime au titre duquel le Groupe verse des cotisations définies à une entité distincte. Les cotisations versées au titre des régimes à cotisations définies sont constatées en charges lorsqu'elles sont dues.

Le Groupe n'a aucune obligation légale ou implicite de verser de nouvelles cotisations si le fonds ne détient pas suffisamment d'actifs pour verser à tous les salariés les prestations relatives à leurs années de service sur la période courante et sur les périodes antérieures.

Régimes à prestations définies

Un régime à prestations définies précise le montant des prestations que les salariés recevront à leur retraite, lequel dépend habituellement d'un ou de plusieurs facteurs tels que l'âge, le nombre d'années de cotisation et la rémunération.

Le passif enregistré au bilan relatif aux régimes de retraite à prestations définies est la valeur actuelle des engagements à la date du bilan diminuée de la juste valeur des actifs du régime. Les coûts des services passés, résultant des effets des changements de régimes de retraite, sont intégralement comptabilisés en charges dans le compte de résultat de la période au cours de laquelle ils sont intervenus.

Le Groupe comptabilise l'intégralité des écarts actuariels directement en capitaux propres, en résultat global de la période (IAS 19R-120C).

Les engagements au titre des régimes à prestations définies sont calculés en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Cette méthode prend en compte, sur la base d'hypothèses actuarielles, la probabilité de durée de service future du salarié, le niveau de rémunération futur, l'espérance de vie et la rotation du personnel. La valeur actuelle de l'engagement est déterminée en actualisant les sorties futures de fonds estimées sur la base du taux d'intérêt des obligations d'entreprises de qualité libellées dans la monnaie de paiement des prestations et dont l'échéance est proche de celle de l'engagement au titre des pensions.

2.16.2 Autres obligations au titre de prestations postérieures à l'emploi

Certaines sociétés du Groupe versent à leurs retraités des prestations pour soins de santé postérieures à l'emploi. L'ouverture de ces droits exige habituellement que le salarié ait terminé sa carrière dans la société et qu'il y ait travaillé un nombre d'années minimal.

Les avantages sont traités comme des avantages postérieurs à l'emploi selon le régime de prestations définies.

2.16.3 Autres avantages long terme

Le Groupe a mis en place des plans de rémunérations pluriannuelles long terme. Ces plans sont comptabilisés conformément à la norme IAS 19 en provisions.

2.17 Informations sectorielles

La gestion du Groupe est basée sur une organisation par pays regroupés en segments géographiques pour les besoins du reporting consolidé. Ces segments géographiques correspondent aux régions d'origine de facturation et sont la France, l'Italie, le Reste de l'Europe, les Etats-Unis d'Amérique et le Canada, et le Reste du Monde.

2.18 Résultat net par action et résultat net dilué par action

Le résultat par action est calculé conformément à la norme IAS 33 « Résultat par action ».

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action est calculé, selon la méthode du rachat d'actions, en divisant le résultat net part du Groupe, par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice ajusté de l'effet des actions ordinaires potentielles dilutives.

Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires retenu pour les calculs exposés ci-dessus prend en compte l'impact des rachats et cessions d'actions au cours de la période et ne tient pas compte des actions auto-détenues.

2.19 Emprunts courants et non courants

Les emprunts courants et non courants sont principalement constitués d'emprunts obligataires et de dettes financières auprès d'établissements de crédit. Ces emprunts sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, qui tient compte le cas échéant des coûts de transaction directement attribuables à l'émission de la dette. Ils sont ensuite évalués au coût amorti, sur la base de leur taux d'intérêt effectif.

2.20 Coûts d'emprunt

Conformément aux dispositions de la norme IAS 23 amendée, les coûts d'emprunt qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif qualifié sont incorporés dans le coût de cet actif. Un actif qualifié est un actif qui exige une longue période de préparation avant de pouvoir être utilisé ou vendu.

Les autres coûts d'emprunt sont comptabilisés en charges de la période au cours de laquelle ils sont encourus.

2.21 Utilisation de jugements et d'estimations

La préparation des états financiers conformes aux principes comptables généralement acceptés exige que la Direction réalise des estimations et formule des hypothèses qui se traduisent dans la détermination des actifs et des passifs inscrits au bilan, des actifs et passifs éventuels, ainsi que des produits et charges enregistrés dans le compte de résultat de la période comptable considérée. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Ces estimations et ces appréciations sont régulièrement revues et se fondent sur l'expérience historique et d'autres facteurs, notamment sur des anticipations d'événements futurs jugées raisonnables compte tenu des circonstances.

2.21.1 Perte de valeur des goodwill et dépréciation des autres immobilisations incorporelles

Le Groupe effectue au moins une fois par an un test de dépréciation des autres immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéfinie et un test de perte de valeur des goodwill, conformément aux principes comptables énoncés aux Notes 2.6 et 2.7. Les immobilisations incorporelles dont la durée d'utilité est définie sont amorties sur leur durée d'utilité et font également l'objet de tests de dépréciation quand apparaissent certains indicateurs de dépréciation.

L'appréciation de l'existence d'indicateurs de perte de valeur ou de dépréciation repose sur des facteurs juridiques, sur les conditions de marché et sur la performance opérationnelle des activités acquises. Des événements futurs pourraient amener le Groupe à conclure à l'existence de dépréciations ou de pertes de valeur de certains actifs incorporels associés aux activités acquises. Toute perte de valeur résultante pourrait avoir une incidence défavorable non négligeable sur la situation financière consolidée et sur le résultat opérationnel du Groupe.

La comptabilisation des goodwill et autres actifs incorporels fait appel au jugement de la Direction sur plusieurs points décisifs, notamment pour :

- déterminer les actifs incorporels qui ont une durée d'utilité indéfinie et ne doivent donc pas être amortis ;
- repérer les événements ou changements de situation pouvant indiquer qu'il y a eu perte de valeur ou dépréciation ;
- affecter les goodwill aux unités génératrices de trésorerie ;
- calculer la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie dans le cadre des tests de perte de valeur des goodwill ;
- estimer les futurs flux de trésorerie actualisés pour les tests périodiques de dépréciation des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéfinie ; et
- déterminer la valeur recouvrable des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéfinie aux fins des tests de dépréciation.

La valeur recouvrable de l'actif concerné correspond à sa valeur sur un marché actif ou, à défaut, à la valeur actuelle des flux de trésorerie provenant des opérations courantes diminuée des investissements. Le calcul de la valeur recouvrable repose sur un nombre d'hypothèses et d'estimations soumis aux aléas de l'environnement économique du Groupe. Une autre estimation faisant appel à des hypothèses différentes, tout en restant raisonnables, pourrait aboutir à de tout autres résultats.

2.21.2 Comptabilisation de l'impôt sur les bénéfices

Dans le cadre de la préparation des comptes consolidés, le Groupe est tenu d'évaluer l'impôt sur les bénéfices dans chacun des pays où il est implanté. Cette opération consiste à estimer l'exposition réelle actuelle à l'impôt et à évaluer les différences temporelles découlant d'un traitement différent de postes, comme les produits ou les charges constatés d'avance, aux fins fiscales et comptables. Ces différences donnent lieu à des impôts différés actifs et passifs, qui sont constatés dans le bilan consolidé.

Le Groupe doit ensuite évaluer la recouvrabilité de l'actif d'impôt différé sur le bénéfice imposable. Seuls sont activés les impôts différés pour lesquels la recouvrabilité est probable.

Le Groupe n'a pas reconnu la totalité des impôts différés actifs car il est probable qu'il ne pourra pas utiliser une partie de cet actif avant son expiration, cette partie se composant essentiellement de pertes d'exploitation nettes reportées sur les exercices suivants et de crédits d'impôts étrangers. L'appréciation est fondée sur ses estimations du bénéfice imposable futur par territoire d'activité et sur le délai pendant lequel l'actif d'impôt différé sera recouvrable. Si les résultats réels diffèrent de ces estimations ou si le Groupe révisé ultérieurement ces estimations, il pourra être amené à ajuster la valeur de l'actif reconnue à la clôture.

2.21.3 Autres actifs et passifs soumis à estimation

Les autres actifs et passifs soumis à l'utilisation d'estimations comprennent les provisions pour retraite, la dépréciation des autres actifs (créances clients, stocks, actifs financiers), les stocks options, les provisions pour risques et charges, les frais de développement capitalisés ainsi que les ristournes de fin d'année qui pourraient être accordées aux clients.

Note 3 - Evolution du périmètre de consolidation

Le calendrier d'intégration, dans les comptes consolidés, des acquisitions réalisées depuis le 1^{er} janvier 2012 est le suivant :

2012	31 mars	30 juin	30 septembre	31 décembre
Megapower	3 mois de résultat	6 mois de résultat	9 mois de résultat	12 mois de résultat
Aegide	Au bilan uniquement	4 mois de résultat	7 mois de résultat	10 mois de résultat
Numeric UPS		Au bilan uniquement	4 mois de résultat	7 mois de résultat
NuVo Technologies				Au bilan uniquement

2013	31 mars	30 juin
Aegide	3 mois de résultat	6 mois de résultat
Numeric UPS	3 mois de résultat	6 mois de résultat
NuVo Technologies	3 mois de résultat	6 mois de résultat
Daneva	Au bilan uniquement	6 mois de résultat
Seico	Au bilan uniquement	5 mois de résultat
S2S		Au bilan uniquement

Les entités consolidées en 2012 et sur le premier semestre 2013, selon les tableaux ci-dessus, ont contribué au titre du premier semestre 2013 au chiffre d'affaires du Groupe pour 102,9 millions d'euros et au résultat net pour 2,9 millions d'euros.

Au cours du premier semestre 2013, le Groupe a réalisé les acquisitions suivantes :

- En janvier, le Groupe a finalisé l'acquisition, suite à l'approbation des autorités compétentes, de 51% des titres de Daneva. Cette opération est assortie d'une option de prise de contrôle complète à partir d'avril 2014. Daneva a réalisé en 2012 un chiffre d'affaires de l'ordre de 27 millions d'euros.

- En février, le Groupe a annoncé le rachat de Seico, leader du cheminement de câbles métallique industriel en Arabie Saoudite. Avec trois sites de production en Arabie Saoudite, Seico a réalisé en 2012 un chiffre d'affaires d'environ 23 millions d'euros.

- En avril, le Groupe a procédé à l'acquisition de S2S, spécialiste des UPS ('Uninterruptible Power Supply', onduleur) en France. S2S a réalisé en 2012 un chiffre d'affaires de plus de 20 millions d'euros.

Au total, le montant des acquisitions de filiales (sous déduction de la trésorerie acquise) ainsi que des achats d'intérêts minoritaires et des investissements en participations non consolidées s'est élevé à 107,4 millions d'euros au cours du premier semestre 2013 (171,1 millions d'euros au cours du premier semestre 2012).

Note 4 - Immobilisations incorporelles (Note 2.6)

Les immobilisations incorporelles nettes s'analysent comme suit :

	30 juin	31 décembre
	2013	2012
	<i>(en millions d'euros)</i>	
Marques à durée d'utilité indéfinie	1.408,0	1.408,0
Marques à durée d'utilité définie	256,4	236,3
Brevets	4,8	5,5
Autres actifs incorporels	178,4	173,7
	1.847,6	1.823,5

Les marques Legrand et Bticino représentent près de 98% de la valeur totale des marques à durée d'utilité indéfinie.

Les marques s'analysent comme suit :

	30 juin	31 décembre
	2013	2012
	<i>(en millions d'euros)</i>	
Au début de la période	1.749,3	1.686,6
- Acquisitions	34,0	70,6
- Ajustements	0,0	0,0
- Cessions	0,0	0,0
- Effet de conversion	(3,8)	(7,9)
	1.779,5	1.749,3
Amortissements cumulés	(115,1)	(105,0)
A la fin de la période	1.664,4	1.644,3

Conformément à la norme IAS 36, les marques à durée d'utilité indéfinie font l'objet d'un test de dépréciation annuel ou dès lors que des événements ou de nouvelles circonstances indiquent que la valeur comptable serait supérieure à la valeur recouvrable. Pour la période close le 30 juin 2013, de tels événements ou circonstances n'ont pas été identifiés.

Les brevets s'analysent comme suit :

	30 juin	31 décembre
	2013	2012
	<i>(en millions d'euros)</i>	
Au début de la période	582,0	576,8
- Acquisitions	0,0	7,0
- Cessions	0,0	0,0
- Effet de conversion	0,3	(1,8)
	582,3	582,0
Amortissements cumulés	(577,5)	(576,5)
A la fin de la période	4,8	5,5

Les autres actifs incorporels s'analysent comme suit :

	30 juin	31 décembre
	2013	2012
	<i>(en millions d'euros)</i>	
Frais de développement capitalisés	248,3	232,8
Logiciels	94,4	93,1
Autres	79,8	72,3
	422,5	398,2
Amortissements cumulés	(244,1)	(224,5)
A la fin de la période	178,4	173,7

Pour le premier semestre 2013, les dotations aux amortissements relatives aux actifs incorporels s'élèvent à 32,5 millions d'euros dont 10,7 millions d'euros d'amortissement des marques et brevets, 13,0 millions d'euros d'amortissement des frais de développement et 8,8 millions d'euros des autres immobilisations incorporelles.

Pour le premier semestre 2012, les dotations aux amortissements relatives aux actifs incorporels s'élevaient à 26,6 millions d'euros.

Les dotations prévisionnelles aux amortissements des marques et brevets sur les cinq prochains exercices sont les suivantes :

	Brevets	Marques	Total
	<i>(en millions d'euros)</i>		
2 ^{ème} semestre 2013	0,4	10,6	11,0
2014	0,8	21,3	22,1
2015	0,8	21,3	22,1
2016	0,8	21,3	22,1
2017	0,8	21,3	22,1

Note 5 - Goodwill (Note 2.7)

Les goodwill s'analysent comme suit :

	30 juin	31 décembre
	2013	2012
	<i>(en millions d'euros)</i>	
France	684,5	640,5
Italie	366,8	366,8
Reste de l'Europe	266,8	280,2
USA/Canada	426,2	420,8
Reste du monde	741,8	746,9
	2.486,1	2.455,2

L'affectation géographique des goodwill s'appuie sur la valeur de la société acquise déterminée à la date de la transaction et sur les synergies avec les sociétés existantes.

Dans les zones 'Reste de l'Europe' et 'Reste du monde' aucun goodwill alloué de façon définitive à une UGT (unité génératrice de trésorerie) n'est supérieur à 10% du goodwill total.

Les variations des goodwill s'analysent comme suit :

	30 juin	31 décembre
	2013	2012
	<i>(en millions d'euros)</i>	
Au début de la période	2.455,2	2.403,5
- Acquisitions	95,1	145,5
- Ajustements	(42,2)	(65,2)
- Perte de valeur	0,0	0,0
- Effet de conversion	(22,0)	(28,6)
A la fin de la période	2.486,1	2.455,2

Les ajustements correspondent à la différence entre l'allocation définitive et provisoire du goodwill.

Aux fins de tests de perte de valeur, un goodwill a été alloué aux divers pays, regroupant les filiales correspondant au niveau le plus bas d'unités génératrices de trésorerie (UGT).

Ces UGT, auxquelles un goodwill a été alloué, font l'objet de tests de perte de valeur chaque année et dans le cas où des événements ou circonstances particulières pourraient entraîner une perte de valeur. Une comparaison est faite entre la valeur comptable des groupes d'actifs correspondants, y compris le goodwill, et la valeur d'utilité des UGT.

La valeur d'utilité correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus des UGT concernées.

Le goodwill des acquisitions comportant des minoritaires a été valorisé en utilisant la méthode du goodwill partiel (Note 2.7.1).

Conformément à la norme IAS 36, les goodwill font l'objet d'un test de dépréciation annuel ou dès lors que des événements ou de nouvelles circonstances indiquent que la valeur comptable serait supérieure à la valeur recouvrable. Pour la période close le 30 juin 2013, de tels événements ou circonstances n'ont pas été identifiés.

En conformité avec la norme IAS 36, l'actualisation de la valeur d'utilité a été calculée avec des taux avant impôt appliqués à des flux de trésorerie futurs attendus avant impôt.

Pour la période close au 31 décembre 2012, les paramètres relatifs aux tests de perte de valeur sont les suivants :

	Méthode pour déterminer la valeur recouvrable	Valeur nette comptable du goodwill	Valeur d'utilité	
			Taux d'actualisation (avant impôt)	Taux de croissance à l'infini
France		640,5	10,5%	2%
Italie		366,8	15,9%	2%
Reste de l'Europe	Valeur d'utilité	280,2	9,4 à 18,7%	2 à 5%
USA/Canada		420,8	10,8%	3%
Reste du monde		746,9	11,8 à 20,9%	2 à 5%
		2.455,2		

Pour la période close le 31 décembre 2012, il n'existe pas d'identification de perte de valeur comptable des goodwill.

L'allocation initiale du prix d'acquisition des sociétés acquises n'est pas définitive; en conséquence, les goodwill qui y sont attachés peuvent être ajustés au cours de l'année suivant cette allocation initiale.

Les allocations de prix d'acquisition pour les périodes closes au 30 juin 2013 et 31 décembre 2012, s'établissent comme suit :

	Période de 6	Période de 12
	mois close le	mois close le
	30 juin	31 décembre
	2013	2012
	<i>(en millions d'euros)</i>	
- Marques	34,0	70,6
- Impôts différés sur Marques	(1,6)	(10,1)
- Brevets	0,0	7,0
- Impôts différés sur Brevets	0,0	(2,4)
- Autres immobilisations incorporelles	6,0	4,9
- Impôts différés sur autres immobilisations incorporelles	0,0	(1,2)
- Goodwill	95,1	145,5

Note 6 - Immobilisations corporelles (Note 2.8)

6.1 Analyse des variations des immobilisations corporelles

Les variations des immobilisations sur le premier semestre 2013 s'analysent comme suit :

30 juin 2013 (en millions d'euros)					
	Terrains	Constructions	Matériel et outillage	Immobilisations en cours et autres	Total
<i>Valeur brute</i>					
Au début de la période	56,2	579,3	1.602,4	291,4	2.529,3
Acquisitions	0,0	1,7	13,3	20,8	35,8
Cessions	(0,7)	(6,4)	(16,8)	(5,1)	(29,0)
Transferts et changements du périmètre de consolidation	0,2	8,6	22,5	(13,1)	18,2
Effet de conversion	(0,7)	(3,3)	(12,2)	(3,1)	(19,3)
A la fin de la période	55,0	579,9	1.609,2	290,9	2.535,0
<i>Amortissements</i>					
Au début de la période	(8,2)	(354,5)	(1.375,9)	(214,1)	(1.952,7)
Dotations	(0,3)	(9,7)	(33,1)	(7,0)	(50,1)
Reprises	0,7	6,2	16,9	4,7	28,5
Transferts et changements du périmètre de consolidation	0,0	(3,6)	(5,8)	1,6	(7,8)
Effet de conversion	0,0	1,5	8,6	2,0	12,1
A la fin de la période	(7,8)	(360,1)	(1.389,3)	(212,8)	(1.970,0)
<i>Valeur nette</i>					
Au début de la période	48,0	224,8	226,5	77,3	576,6
Acquisitions / Dotations	(0,3)	(8,0)	(19,8)	13,8	(14,3)
Cessions / Reprises	0,0	(0,2)	0,1	(0,4)	(0,5)
Transferts et changements du périmètre de consolidation	0,2	5,0	16,7	(11,5)	10,4
Effet de conversion	(0,7)	(1,8)	(3,6)	(1,1)	(7,2)
A la fin de la période	47,2	219,8	219,9	78,1	565,0

Sur la totalité de ces immobilisations corporelles, un montant de 5,8 millions d'euros est disponible à la vente. Ces biens disponibles à la vente sont valorisés à la valeur la plus faible entre la valeur de marché et la valeur nette comptable.

Les variations des immobilisations sur l'exercice 2012 s'analysaient comme suit :

31 décembre 2012 (en millions d'euros)					
	Terrains	Constructions	Matériel et outillage	Immobilisations en cours et autres	Total
<i>Valeur brute</i>					
Au début de la période	55,9	574,8	1.612,1	291,7	2.534,5
Acquisitions	0,0	3,5	35,1	43,3	81,9
Cessions	0,0	(10,2)	(64,7)	(15,4)	(90,3)
Transferts et changements du périmètre de consolidation	0,5	12,0	24,2	(27,7)	9,0
Effet de conversion	(0,2)	(0,8)	(4,3)	(0,5)	(5,8)
A la fin de la période	56,2	579,3	1.602,4	291,4	2.529,3
<i>Amortissements</i>					
Au début de la période	(7,6)	(341,9)	(1.366,4)	(212,7)	(1.928,6)
Dotations	(0,6)	(20,6)	(70,9)	(13,1)	(105,2)
Reprises	0,0	7,9	63,7	13,8	85,4
Transferts et changements du périmètre de consolidation	0,0	(0,2)	(4,5)	(1,9)	(6,6)
Effet de conversion	0,0	0,3	2,2	(0,2)	2,3
A la fin de la période	(8,2)	(354,5)	(1.375,9)	(214,1)	(1.952,7)
<i>Valeur nette</i>					
Au début de la période	48,3	232,9	245,7	79,0	605,9
Acquisitions / Dotations	(0,6)	(17,1)	(35,8)	30,2	(23,3)
Cessions / Reprises	0,0	(2,3)	(1,0)	(1,6)	(4,9)
Transferts et changements du périmètre de consolidation	0,5	11,8	19,7	(29,6)	2,4
Effet de conversion	(0,2)	(0,5)	(2,1)	(0,7)	(3,5)
A la fin de la période	48,0	224,8	226,5	77,3	576,6

6.2 Les immobilisations corporelles correspondant à des biens loués (location financement) capitalisés s'analysent comme suit :

	30 juin 2013	31 décembre 2012
<i>(en millions d'euros)</i>		
Terrains	2,3	2,3
Constructions	36,2	36,2
Matériel et outillage	31,4	31,5
	69,9	70,0
Amortissements cumulés	(39,3)	(38,9)
	30,6	31,1

6.3 Les obligations découlant de ces contrats de location financement sont enregistrées au bilan :

	30 juin	31 décembre
	2013	2012
	<i>(en millions d'euros)</i>	
Emprunts non courants	13,0	13,8
Emprunts courants	1,8	2,1
	14,8	15,9

6.4 L'échéancier des loyers minimaux relatifs aux biens loués capitalisés (location financement) se présente comme suit :

	30 juin	31 décembre
	2013	2012
	<i>(en millions d'euros)</i>	
Moins d'un an	1,9	2,4
Un à deux ans	1,4	1,6
Deux à trois ans	1,4	1,5
Trois à quatre ans	1,4	1,5
Quatre à cinq ans	1,3	1,5
Au-delà de cinq ans	8,1	9,3
	15,5	17,8
Dont intérêts	(0,7)	(1,9)
Valeur nette des loyers futurs minimaux	14,8	15,9

Note 7 - Autres titres immobilisés

	30 juin	31 décembre
	2013	2012
	<i>(en millions d'euros)</i>	
Autres titres immobilisés	0,8	0,7

Note 8 - Stocks (Note 2.9)

Les stocks s'analysent comme suit :

	30 juin	31 décembre
	2013	2012
	<i>(en millions d'euros)</i>	
Matières premières, fournitures et emballages	247,8	231,8
Produits semi-finis	94,9	92,5
Produits finis	408,4	386,0
	751,1	710,3
Dépréciation	(109,3)	(110,5)
	641,8	599,8

Note 9 - Créances clients et comptes rattachés (Note 2.5)

En 2012, le Groupe a réalisé plus de 95% de son chiffre d'affaires auprès de distributeurs de matériel électrique, dont les deux principaux représentaient approximativement 24% du chiffre d'affaires net consolidé. Le Groupe estime qu'aucun autre client distributeur ne représentait plus de 5% du chiffre d'affaires consolidé.

	30 juin	31 décembre
	2013	2012
	<i>(en millions d'euros)</i>	
Créances clients et comptes rattachés	691,9	552,6
Dépréciation	(68,4)	(62,0)
	623,5	490,6

Les caractéristiques des contrats de cession de créances ont permis au Groupe de décomptabiliser des créances clients un montant de 41,0 millions d'euros au 30 juin 2013, conformément à la norme IAS 39 (21,0 millions d'euros au 31 décembre 2012).

Les créances clients dont l'échéance est dépassée s'analysent comme suit :

	30 juin	31 décembre
	2013	2012
	<i>(en millions d'euros)</i>	
Echéances inférieures à 3 mois	86,4	71,6
Echéances comprises entre 3 et 12 mois	22,2	19,5
Echéances supérieures à 12 mois	19,7	19,1
	128,3	110,2

Ces créances sont dépréciées à hauteur 60,9 millions d'euros au 30 juin 2013 (54,6 millions d'euros au 31 décembre 2012). La répartition par échéance de ces dépréciations est la suivante :

	30 juin 2013	31 décembre 2012
	<i>(en millions d'euros)</i>	
Echéances inférieures à 3 mois	20,8	17,2
Echéances comprises entre 3 et 12 mois	20,4	18,3
Echéances supérieures à 12 mois	19,7	19,1
	60,9	54,6

Note 10 - Autres créances

Les autres créances s'analysent comme suit :

	30 juin 2013	31 décembre 2012
	<i>(en millions d'euros)</i>	
Créances personnel	4,9	4,2
Autres créances	27,1	30,5
Charges constatées d'avance	28,9	23,5
Autres taxes	79,5	82,3
	140,4	140,5

Ces actifs sont valorisés au coût historique et il n'existe pas d'élément ou de circonstance particulière ayant entraîné de perte de valeur.

Note 11 - Trésorerie et équivalents de trésorerie (Note 2.4)

La trésorerie et équivalents de trésorerie s'élèvent à 276,1 millions d'euros au 30 juin 2013 et correspondent pour l'essentiel à des dépôts bancaires dont l'échéance initiale n'excède pas 3 mois (Note 23.2.1). Sur ce montant, environ 12,7 millions d'euros ne sont pas disponibles à court terme pour le Groupe.

Note 12 - Capital social et résultat net par action (Note 2.18)

Le capital social au 30 juin 2013 est de 1.061.051.380 euros représenté par 265.262.845 actions de 4 euros de nominal chacune, auxquelles correspondent 274.636.264 droits de vote.

Le détail ci-dessous donne l'évolution du capital social au 30 juin 2013 :

	Nombre d'actions	Nominal	Valeur du capital en euros	Prime d'émission en euros
Au 31/12/2012	264.374.875	4	1.057.499.500	1.089.552.202
Souscription d'actions du plan d'options 2007	241.207	4	964.828	5.113.588
Souscription d'actions du plan d'options 2008	260.213	4	1.040.852	4.314.332
Souscription d'actions du plan d'options 2009	384.744	4	1.538.976	3.508.865
Souscription d'actions du plan d'options 2010	1.806	4	7.224	32.183
Au 30/06/2013	265.262.845	4	1.061.051.380	1.102.521.170

Il existe une seule catégorie d'actions constituée d'actions ordinaires. La valeur nominale d'une action est de 4 euros.

Un droit de vote double est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative, depuis deux ans au moins, au nom du même actionnaire.

Dans le cadre des plans d'options de souscription d'actions 2007 à 2010, 887.970 actions ont été souscrites au cours du premier semestre 2013, représentant une augmentation de capital d'un montant de 3,5 millions d'euros assortie d'une prime d'émission de 13,0 millions d'euros.

12.1 Rachat d'actions et contrat de liquidité

12.1.1 Rachat d'actions

Au 31 décembre 2012, le Groupe détenait 51.584 actions. Au cours du premier semestre 2013, le Groupe a racheté 860.000 actions pour une valeur de 30.155.062 euros et a transféré 848.557 actions aux salariés dans le cadre des plans d'attribution d'actions de performance.

Au 30 juin 2013, le Groupe détient 63.027 actions pour une valeur d'acquisition de 1.572.484 euros, affectées à :

- la mise en œuvre de tout plan d'actions de performance pour 58.106 actions et pour une valeur d'acquisition de 1.449.853 euros, et
- l'attribution d'actions à un FCPE dans le cadre de la participation aux résultats pour 4.921 actions et pour une valeur d'acquisition de 122.631 euros.

12.1.2 Contrat de liquidité

Le 29 mai 2007, le Groupe a confié à un organisme financier la mise en œuvre d'un contrat de liquidité portant sur ses actions ordinaires cotées sur le marché NYSE Euronext Paris et conforme à la Charte de Déontologie de l'AMAFI approuvée par la décision de l'AMF du 22 mars 2005.

Le montant maximum de trésorerie pouvant être engagé dans le cadre de ce contrat s'élève à 15,0 millions d'euros.

Au 30 juin 2013, le Groupe détient 113.000 actions dans le cadre de ce contrat pour une valeur d'acquisition de 4.026.691 euros.

Les mouvements sur le premier semestre 2013, au titre de ce contrat, se sont traduits par un flux de trésorerie négatif de 285.686 euros et correspondent aux acquisitions, nettes de cessions, de 13.000 actions.

12.2 Résultat net par action

Le résultat net par action calculé sur le nombre moyen d'actions ordinaires se présente comme suit :

		30 juin 2013	30 juin 2012
Résultat net revenant à Legrand (<i>en millions d'euros</i>)	A	269,8	268,7
Actions ordinaires :			
- fin de période		265.262.845	263.675.927
- dont auto-détenues		176.027	241.584
- moyenne (hors auto-détention)	B	264.523.917	263.050.276
- moyenne après dilution (hors auto-détention)	C	268.603.773	265.484.129
Options et actions de performance restantes en fin de période		7.783.225	10.346.340
Cession nette (rachat net) d'actions propres et contrat de liquidité durant la période		(873.000)	(379.500)
Actions de performance transférées durant la période		848.557	698.452
Résultat net par action (<i>euros</i>) (Note 2.18)	A/B	1,020	1,021
Résultat net dilué par action (<i>euros</i>) (Note 2.18)	A/C	1,004	1,012
Dividendes versés par action (<i>euros</i>)		1,000	0,930

Au cours du premier semestre 2013, le Groupe :

- a émis 887.970 actions dans le cadre de la souscription de plans d'options,
- a transféré 848.557 actions dans le cadre des plans d'attribution d'actions de performance, provenant de 860.000 actions rachetées sur la période,
- et a par ailleurs procédé à des acquisitions nettes de 13.000 actions dans le cadre du contrat de liquidité.

Ces mouvements d'actions ont été pris en compte prorata temporis dans le nombre moyen d'actions sur le premier semestre 2013, conformément à IAS 33. Si l'émission, le transfert et le rachat de ces actions étaient intervenus le 1^{er} janvier 2013, les résultats nets par action et dilué par action auraient été respectivement de 1,018 euro et 1,000 euro au 30 juin 2013.

Au cours du premier semestre 2012, le Groupe :

- a émis 286.932 actions dans le cadre de la souscription de plans d'options,
- a transféré 698.452 actions dans le cadre des plans d'attribution d'actions de performance,
- et a également procédé au rachat net de 379.500 actions.

Ces mouvements d'actions ont été pris en compte prorata temporis dans le nombre moyen d'actions sur le premier semestre 2012, conformément à IAS 33. Si l'émission, le transfert et le rachat de ces actions étaient intervenus le 1^{er} janvier 2012, les résultats nets par action de base et dilué par action auraient été respectivement de 1,020 euro et 1,009 euro au 30 juin 2012.

Note 13 - Plans de souscription ou d'achat d'actions, plans d'actions de performance, participation et intéressement des salariés aux bénéficiaires (Note 2.14)

13.1 Plans d'actions de performance et d'options de souscription ou d'achat d'actions 2007 à 2012 de Legrand

13.1.1 Plans d'actions de performance

Information sur les plans d'actions de performance	Plan 2009	Plan 2010	Plan 2011	Plan 2012
Date du Conseil d'administration	04/03/2009	04/03/2010	03/03/2011	07/03/2012
Nombre total d'actions de performance attribuées	288.963	896.556	1.592.712	985.656
<i>dont nombre d'actions de performance attribuées aux mandataires sociaux</i>	<i>23.491</i>	<i>62.163</i>	<i>127.888</i>	<i>30.710</i>
- Gilles Schnepf	12.075	38.373	65.737	30.710
- Olivier Bazil*	11.416	23.790	62.151	-
Modalités d'attribution	A l'issue d'une durée maximum de 4 ans sauf démission ou licenciement pour faute lourde			
Actions de performance acquises durant les exercices 2008 à 2010	(463)	-	-	-
Actions de performance annulées durant les exercices 2008 à 2010	(10.126)	(21.358)	-	-
Actions de performance acquises durant l'exercice 2011	(120.818)	(1.058)	(1.446)	-
Actions de performance annulées durant l'exercice 2011	(7.972)	(21.635)	(34.090)	-
Actions de performance acquises durant l'exercice 2012	-	(404.472)	-	-
Actions de performance annulées durant l'exercice 2012	(1.182)	(6.326)	(17.764)	(7.738)
Actions de performance acquises durant le premier semestre 2013	(141.965)	(516)	(708.825)	(338)
Actions de performance annulées durant le premier semestre 2013	(6.437)	(5.679)	(13.990)	(10.627)
Actions de performance restantes au 30/06/2013	0.0	435.512	816.597	966.953

*dont les fonctions de Vice-Président Directeur Général Délégué ont pris fin à l'issue de l'Assemblée générale du 26 mai 2011.

Dans l'hypothèse où l'ensemble de ces actions seraient attribuées définitivement, cela représenterait une dilution de 0,8% du capital de la Société au 30 juin 2013.

13.1.2 Plans d'options de souscription ou d'achat d'actions

Durant le premier semestre 2013, 241.207 actions de performance ont été acquises par leurs bénéficiaires dans le cadre du plan 2007, 260.213 actions de performance ont été acquises par leurs bénéficiaires dans le cadre du plan 2008, 384.744 actions de performance ont été acquises par leurs bénéficiaires dans le cadre du plan 2009 et 1.806 actions de performance ont été acquises par leurs bénéficiaires dans le cadre du plan 2010.

Information sur les options de souscription ou d'achat d'actions	Plan 2007	Plan 2008	Plan 2009	Plan 2010
Date du Conseil d'administration	15/05/2007	05/03/2008	04/03/2009	04/03/2010
Nombre total d'actions pouvant être souscrites ou achetées	1.638.137	2.015.239	1.185.812	3.254.726
<i>dont nombre pouvant être souscrites ou achetées par les mandataires sociaux</i>	<i>79.281</i>	<i>141.231</i>	<i>93.964</i>	<i>217.646</i>
- Gilles Schnepf	40.745	72.583	48.300	134.351
- Olivier Bazil*	38.536	68.648	45.664	83.295
Modalités d'exercice	A l'issue d'une durée maximum de 4 ans sauf démission ou licenciement pour faute lourde			
Point de départ d'exercice des options de souscription ou d'achat d'actions	16/05/2011	06/03/2012	05/03/2013	05/03/2014
Date d'expiration	15/05/2017	05/03/2018	04/03/2019	04/03/2020
Prix de souscription ou d'achat	25,20 euros	20,58 euros	13,12 euros	21,82 euros
Options de souscription ou d'achat d'actions annulées durant les exercices 2007 à 2010	(93.977)	(71.608)	(39.832)	(75.317)
Options de souscription ou d'achat d'actions souscrites durant l'exercice 2010	(2.046)	(2.853)	(1.852)	-
Options de souscription ou d'achat d'actions annulées durant l'exercice 2011	(10.643)	(31.760)	(33.552)	(75.713)
Options de souscription ou d'achat d'actions souscrites durant l'exercice 2011	(100.965)	(1.614)	(732)	(3.703)
Options de souscription ou d'achat d'actions annulées durant l'exercice 2012	(1.023)	(10.395)	(7.416)	(30.097)
Options de souscription ou d'achat d'actions souscrites durant l'exercice 2012	(350.145)	(635.735)	-	-
Options de souscription ou d'achat d'actions annulées durant le premier semestre 2013	(1.778)	(7.476)	(26.812)	(24.737)
Options de souscription ou d'achat d'actions souscrites durant le premier semestre 2013	(241.207)	(260.213)	(384.744)	(1.806)
Options de souscription ou d'achat d'actions restantes au 30/06/2013	836.353	993.585	690.872	3.043.353

*dont les fonctions de Vice-Président Directeur Général Délégué ont pris fin à l'issue de l'Assemblée générale du 26 mai 2011.

Le cours moyen pondéré des actions obtenues suite à levées d'options au cours du premier semestre 2013 s'est élevé à 18,61 euros.

Dans l'hypothèse où l'ensemble de ces options seraient exercées, cela représenterait une dilution maximale de 2,1% du capital de la Société (cette dilution est maximale car elle ne tient pas compte du prix de souscription de ces options) au 30 juin 2013.

13.1.3 Modèles d'évaluation des plans d'options de souscription ou d'achat d'actions

Le Groupe évalue la juste valeur des instruments fondés sur des actions à la date de leur octroi. Il utilise pour les valoriser soit le modèle binomial, soit le modèle mathématique Black & Scholes, sur la base des hypothèses suivantes :

Hypothèses	Plan 2007	Plan 2008	Plan 2009	Plan 2010
Taux sans risque	4,35%	3,40%	2,25%	2,91%
Volatilité attendue	28,70%	30,00%	38,40%	28,00%
Rendement attendu	1,98%	3,47%	5,00%	3,20%

L'hypothèse de durée de vie attendue des options de souscription ou d'achat d'actions utilisée par le Groupe est de 5 ans pour ces différents plans.

13.1.4 Charges IFRS 2

Le Groupe a appliqué la norme IFRS 2 pour l'ensemble de ces plans et a, de ce fait, comptabilisé une charge de 10,9 millions d'euros au 30 juin 2013 (15,3 millions d'euros au 30 juin 2012).

13.2 Participation et intéressement des salariés aux bénéfices

La législation en vigueur fait obligation aux sociétés françaises de verser à leurs salariés une participation aux fruits de l'expansion dès lors que le bénéfice après impôt atteint un certain niveau. Les sommes distribuées à ce titre sont généralement bloquées pendant cinq ans.

Indépendamment de cette obligation, certaines sociétés françaises et filiales étrangères du Groupe réservent à leurs salariés une quote-part de leur résultat, selon des formules d'intéressement négociées au niveau de chaque entreprise.

Une charge à payer de 20,9 millions d'euros relative aux charges de participation et intéressement a été comptabilisée au titre du premier semestre 2013 (cette charge à payer était de 22,5 millions d'euros pour le premier semestre 2012).

Note 14 - Réserves et réserves de conversion

14.1 Réserves

Les réserves consolidées non distribuées de Legrand et de ses filiales s'élèvent à 2.312,0 millions d'euros au 30 juin 2013.

Les réserves sociales de Legrand sont distribuables à hauteur de 1.382,9 millions d'euros à cette même date.

14.2 Réserves de conversion

Comme indiqué à la Note 2.3, la réserve de conversion permet de constater les effets des fluctuations monétaires dans les états financiers des filiales à l'occasion de la conversion de ceux-ci en euros.

La réserve de conversion intègre les fluctuations des devises ci-après :

	30 juin 2013	31 décembre 2012
	<i>(en millions d'euros)</i>	
Dollar américain	(140,2)	(148,8)
Autres devises	(124,2)	(59,5)
	(264,4)	(208,3)

Comme indiqué en Note 2.12, la variation latente de change des obligations Yankee libellées en dollars américains est comptabilisée en diminution des réserves de conversion pour un montant de 4,0 millions d'euros sur le premier semestre 2013, soit un solde de 19,0 millions d'euros au 30 juin 2013.

Par ailleurs, comme indiqué en Note 2.3, les écarts de change relatifs aux créances à recevoir ou dettes à payer constituant en substance une part de l'investissement net en devises d'une entité étrangère du Groupe sont enregistrés en augmentation des réserves de conversion pour un montant de 1,6 millions d'euros sur le premier semestre 2013, soit un solde de 2,4 millions d'euros au 30 juin 2013 venant diminuer les réserves de conversion.

Note 15 - Emprunts non courants et courants (Note 2.19)

15.1 Emprunts non courants

Le Groupe mène une gestion active de ses emprunts. La diversification de ses sources de financement lui permet de renforcer ses capacités de développement à moyen terme, tout en assurant sa solidité financière à long terme.

Les emprunts non courants s'analysent comme suit :

	30 juin	31 décembre
	2013	2012
	<i>(en millions d'euros)</i>	
Obligations Yankee	300,4	296,1
Emprunts obligataires	1.102,6	1.104,3
Autres emprunts *	115,6	106,7
	1.518,6	1.507,1
Coûts d'émission de la dette	(9,5)	(10,4)
	1.509,1	1.496,7

*dont 58,2 millions d'euros correspondant au montant investi par les salariés dans le fonds de commun de placement intitulé « Legrand Obligations Privées » (61,7 millions au 31 décembre 2012).

Les emprunts non courants (hors coût d'émission de la dette) sont libellés dans les monnaies suivantes :

	30 juin	31 décembre
	2013	2012
	<i>(en millions d'euros)</i>	
Euro	1.136,4	1.117,6
Dollar américain	323,5	333,8
Autres devises	58,7	55,7
	1.518,6	1.507,1

Les emprunts non courants (hors coût d'émission de la dette) sont remboursables :

	30 juin	31 décembre
	2013	2012
	<i>(en millions d'euros)</i>	
Un à deux ans	12,6	23,2
Deux à trois ans	46,6	14,9
Trois à quatre ans	338,1	45,7
Quatre à cinq ans	412,9	318,3
Au-delà de cinq ans	708,4	1.105,0
	1.518,6	1.507,1

Les taux d'intérêt moyens des emprunts s'analysent comme suit :

	30 juin	31 décembre
	2013	2012
Obligations Yankee	8,50%	8,50%
Emprunts obligataires	3,70%	3,77%
Autres emprunts	2,06%	3,04%

Ces emprunts sont garantis comme suit :

	30 juin 2013	31 décembre 2012
	<i>(en millions d'euros)</i>	
Actifs hypothéqués, nantis ou gagés	13,9	7,8
Garanties concédées à des banques	175,7	159,6
Garanties concédées à d'autres organismes	41,8	31,1
	231,4	198,5

15.1.1 Contrat de Crédit 2011

En octobre 2011, le Groupe a conclu avec 6 banques une facilité multidevises (Contrat de Crédit 2011) d'un montant de 900,0 millions d'euros, renouvelable par tirages successifs et d'échéance 5 ans avec option de renouvellement de deux fois un an.

Suite à l'extension d'un an de la maturité de ce Contrat de Crédit en octobre 2012, la maturité est portée à octobre 2017.

La marge appliquée au-delà des taux Euribor/Libor est fixée en fonction de la notation attribuée au Groupe. Au 30 juin 2013, sur la base de cette notation, la marge appliquée est de 0,55%. Par ailleurs, le Contrat de Crédit 2011 ne fait pas l'objet de covenant.

15.1.2 Obligations Yankee à 8,5%

Le 14 février 1995, Legrand France a émis sur le marché public américain un emprunt obligataire d'un montant de 400,0 millions de dollars américains, portant intérêt fixe au taux de 8,5 % et remboursable le 15 février 2025. Les intérêts de cet emprunt sont payables à terme échu, les 15 février et 15 août de chaque année, la première échéance étant intervenue le 15 août 1995.

Les obligations ne font l'objet d'aucun amortissement et ne peuvent être remboursées avant l'échéance, sauf en cas d'évolution de la législation qui obligerait à des paiements additionnels s'ajoutant au principal et aux intérêts. Si Legrand France n'était pas, pour des raisons légales, autorisée à payer ces suppléments, le remboursement anticipé des obligations deviendrait généralement obligatoire; si la loi autorisait le paiement de ces suppléments, Legrand France pourrait, à son initiative, rembourser par anticipation l'intégralité – et l'intégralité seulement – des obligations.

15.1.3 Emprunts obligataires

En février 2010, le Groupe a émis un emprunt obligataire pour un montant total de 300,0 millions d'euros conclu pour une durée de 7 ans, soit à échéance le 24 février 2017. Cet emprunt est assorti d'un coupon à 4,25% par an et fera l'objet d'un remboursement in fine.

En mars 2011, le Groupe a émis un emprunt obligataire pour un montant total de 400,0 millions d'euros conclu pour une durée de 7 ans, soit à échéance le 21 mars 2018. Cet emprunt est assorti d'un coupon à 4,375% par an et fera l'objet d'un remboursement in fine.

En avril 2012, le Groupe a émis un emprunt obligataire de 400,0 millions d'euros conclu pour une durée de 10 ans, soit à échéance le 19 avril 2022. Cet emprunt est assorti d'un coupon de 3,375% par an et fera l'objet d'un remboursement in fine.

15.1.4 Lignes de crédit non utilisées

Au 30 juin 2013, le Groupe a la possibilité de tirer un montant additionnel de 900,0 millions d'euros au titre du Contrat de Crédit 2011 (crédit revolver).

15.2 Emprunts courants

Les emprunts courants s'analysent comme suit :

	30 juin 2013	31 décembre 2012
	<i>(en millions d'euros)</i>	
Billets de trésorerie	25,0	0,0
Autres emprunts	80,5	80,1
	105,5	80,1

Note 16 - Provisions

La variation des provisions sur le premier semestre 2013 s'analyse comme suit :

	30 juin 2013					
	<i>(en millions d'euros)</i>					
	Garantie produits	Litiges et contentieux	Risques fiscaux et sociaux	Restructurations	Autres	Total
Au début de la période	24,1	57,9	45,9	22,6	62,4	212,9
Changements du périmètre de consolidation	0,3	0,0	0,0	0,0	0,1	0,4
Dotations aux provisions	2,5	8,2	0,2	2,9	19,6	33,4
Reprises de provisions suite à leur utilisation	(1,6)	(3,6)	(1,8)	(5,2)	(4,9)	(17,1)
Reprises de provisions devenues sans objet	(2,8)	(9,0)	(0,5)	(0,1)	(5,8)	(18,2)
Reclassements	(4,9)	3,6	(20,7)	(1,6)	6,7	(16,9)
Effet de conversion	(0,3)	(0,7)	(0,4)	(1,0)	(1,6)	(4,0)
A la fin de la période	17,3	56,4	22,7	17,6	76,5	190,5
<i>dont part non courante</i>	6,7	40,8	21,2	0,9	27,3	96,9

La variation des provisions sur l'exercice 2012 s'analysait comme suit :

	31 décembre 2012					
	<i>(en millions d'euros)</i>					
	Garantie produits	Litiges et contentieux	Risques fiscaux et sociaux	Restructurations	Autres	Total
Au début de la période	15,7	60,3	34,9	26,3	66,4	203,6
Changements du périmètre de consolidation	2,5	0,0	0,0	0,0	0,6	3,1
Dotations aux provisions	9,2	25,3	11,9	13,3	19,9	79,6
Reprises de provisions suite à leur utilisation	(2,3)	(6,2)	(0,8)	(9,9)	(10,3)	(29,5)
Reprises de provisions devenues sans objet	(0,8)	(23,3)	(0,9)	(5,2)	(12,1)	(42,3)
Reclassements	0,0	3,0	1,0	(1,2)	(1,8)	1,0
Effet de conversion	(0,2)	(1,2)	(0,2)	(0,7)	(0,3)	(2,6)
A la fin de la période	24,1	57,9	45,9	22,6	62,4	212,9
<i>dont part non courante</i>	<i>5,7</i>	<i>36,9</i>	<i>44,0</i>	<i>1,5</i>	<i>16,8</i>	<i>104,9</i>

Note 17 - Avantages long terme au personnel (Note 2.16)

17.1 Avantages postérieurs à l'emploi

Les avantages au personnel concernant les avantages postérieurs à l'emploi selon le régime des prestations définies se répartissent de la façon suivante :

	30 juin	31 décembre
	2013	2012
	<i>(en millions d'euros)</i>	
France (Note 17.1.2)	91,0	79,8
Italie (Note 17.1.3)	38,3	40,0
Royaume Uni (Note 17.1.4)	11,4	11,9
Etats-Unis (Note 17.1.5)	16,5	25,7
Autres pays	15,9	15,9
Total des avantages postérieurs à l'emploi	173,1	173,3
<i>dont part courante</i>	<i>7,2</i>	<i>7,7</i>

Le montant total des engagements constatés au bilan s'élève à 173,1 millions d'euros au 30 juin 2013 (173,3 millions d'euros au 31 décembre 2012); il est analysé à la Note 17.1.1, qui indique un engagement total de 312,1 millions d'euros au 30 juin 2013 (316,3 millions d'euros au 31 décembre 2012, moins les coûts des services passés non reconnus pour 8,0 millions d'euros au 31 décembre 2012), diminué d'un actif total de 139,0 millions d'euros au 30 juin 2013 (135,0 millions d'euros au 31 décembre 2012).

17.1.1 Prestations de retraite et avantages postérieurs à l'emploi

L'engagement total du Groupe au titre des régimes de retraite et des avantages postérieurs à l'emploi, y compris les engagements courants et non courants, porte essentiellement sur la France, l'Italie, les États-Unis et le Royaume-Uni.

	30 juin 2013	31 décembre 2012
	<i>(en millions d'euros)</i>	
Evolution de l'engagement		
Engagement au début de la période	316,3	286,1
Coûts des services	4,3	7,6
Coût de l'actualisation financière	4,3	11,0
Prestations versées	(8,3)	(17,3)
Cotisations des salariés	0,2	0,5
Amendements aux régimes	0,0	0,0
Pertes (gains) actuariels	(1,1)	29,5
Réductions, liquidations, prestations spéciales de cessation d'emploi	(0,3)	(1,3)
Effet de conversion	(4,0)	0,2
Autres	0,7	0,0
Total des engagements à la fin de la période (I)	312,1	316,3
Coûts des services passés non reconnus (II)	0,0	8,0
Valeur des actifs		
Valeur des actifs au début de la période	135,0	121,4
Rendement attendu des actifs du régime	2,2	7,3
Cotisations patronales	3,6	12,4
Cotisations des participants	0,2	0,5
Prestations versées	(4,7)	(12,5)
Gains (pertes) actuariels	5,7	5,7
Effet de conversion	(3,0)	0,2
Valeur des actifs à la fin de la période (III)	139,0	135,0
Engagement constaté au bilan (I) - (II) - (III)	173,1	173,3
Passif courant	7,2	7,7
Passif non courant	165,9	165,6

Les écarts actuariels d'un montant de 6,8 millions d'euros ont été comptabilisés en capitaux propres au 30 juin 2013 pour un montant après impôts de 4,3 millions d'euros.

Les taux d'actualisation sont déterminés par référence aux taux de rendement des obligations de première catégorie. Ils sont arrêtés sur la base d'indices externes communément retenus comme référence :

- zone euro : iBoxx € Corporates AA 10+,
- Royaume Uni : iBoxx £ Corporates AA 15+,
- Etats-Unis : Citibank Pension Liability Index

L'impact sur le résultat s'analyse comme suit :

	30 juin 2013	30 juin 2012
	<i>(en millions d'euros)</i>	
Coûts des services	(4,3)	(3,0)
Coûts financiers nets	(2,1)	(1,8)
Autres	0,3	0,8
	(6,1)	(4,0)

Le Groupe a procédé, par ailleurs, à une analyse de sensibilité sur le taux d'actualisation retenu. Une diminution de 50 points de base de ce taux conduirait à une perte actuarielle complémentaire d'environ 13,0 millions d'euros augmentant d'autant la valeur de l'engagement au 30 juin 2013.

Au 30 juin 2013, l'allocation moyenne pondérée de l'actif des régimes de retraite s'analyse comme suit :

<i>(en pourcentage)</i>	France	Royaume-Uni	États-Unis	Total pondéré
Titres de capitaux propres		39,1	63,7	48,7
Titres de créance		52,7	33,7	43,3
Fonds de compagnies d'assurance	100,0	8,2	2,6	8,0
	100,0	100,0	100,0	100,0

17.1.2 Provisions pour indemnités de départ à la retraite et pour retraites complémentaires en France

Les provisions constituées au bilan consolidé couvrent des droits non définitivement acquis concernant les salariés encore en activité au sein du Groupe. Le Groupe n'a aucun engagement vis-à-vis d'anciens salariés, les droits définitivement acquis par ceux-ci leur ayant été payés lors de leur départ à la retraite, soit directement, soit par le biais d'un versement libératoire unique à une compagnie d'assurance spécialisée dans le service des rentes.

Le principal régime à prestations définies en vigueur en France concerne le droit à indemnités de fin de carrière. Tout salarié partant à la retraite a droit à une indemnité de départ proportionnelle à son ancienneté dans l'entreprise. Cette indemnité est définie par la convention collective à laquelle est rattachée l'entreprise. Elle peut être issue d'un accord d'entreprise si celui-ci est plus favorable au salarié et est généralement différente selon le statut (cadre / non cadre) du salarié.

Les provisions constituées au bilan consolidé s'élèvent, pour la France, à 91,0 millions d'euros au 30 juin 2013 (79,8 millions d'euros au 31 décembre 2012). Elles représentent la différence entre un engagement cumulé au titre des prestations déterminées de 94,1 millions d'euros au 30 juin 2013 (90,9 millions d'euros au 31 décembre 2012, moins les coûts des services passés non reconnus pour 8,0 millions d'euros au 31 décembre 2012), la juste valeur de l'actif des plans de 3,1 millions d'euros au 30 juin 2013 (3,1 millions d'euros au 31 décembre 2012).

Le calcul des engagements est effectué sur la base d'hypothèses de rotation du personnel et de mortalité, en estimant un taux de progression des rémunérations et un taux d'actualisation financière. En France, le calcul est basé sur une hypothèse d'augmentation des salaires de 3,0%, un taux d'actualisation et de rendement attendu des actifs de 3,0% (respectivement 3,0% et 3,0% en 2012). Par conséquent, les provisions enregistrées au bilan consolidé représentent la quote-part de l'engagement global restant à la charge du Groupe et correspond à la différence entre l'engagement global, réévalué à chaque clôture sur une base actuarielle, et la valeur nette résiduelle des actifs gérés par les fonds ayant vocation à couvrir partiellement ces engagements.

17.1.3 Provisions pour indemnités de fin de contrat de travail en Italie

En Italie, une indemnité de fin de contrat est allouée aux salariés quel que soit le motif de la cessation de l'emploi. Depuis janvier 2007, les indemnités de fin de contrat sont versées soit à un fonds de pension (fonds indépendant du Groupe), soit à l'Institut National de Sécurité Sociale Italienne. A compter de cette date, les cotisations effectuées au titre de l'indemnité de fin de contrat sont traitées en norme IFRS comme des régimes à cotisations définies. Les indemnités de fin de contrat antérieures à janvier 2007 continuent d'être traitées comme des régimes à prestations définies en accord avec les normes IFRS mais en tenant compte d'une révision actuarielle qui exclut l'effet de l'augmentation future des salaires.

La provision pour indemnités de fin de contrat ainsi constituée, correspond à l'engagement de fin 2006 et à son évolution, et s'élève à 38,3 millions d'euros dans les comptes des sociétés italiennes au 30 juin 2013 (40,0 millions d'euros au 31 décembre 2012).

Le calcul de la provision est fondé sur un taux d'actualisation de 4,0% (4,0% en 2012).

17.1.4 Provisions pour indemnités de départ à la retraite et autres engagements postérieurs à l'emploi au Royaume-Uni

Le régime en place au Royaume-Uni est régi par l'article 153 de la loi de Finance de 2004 et est géré dans une entité juridiquement distincte du Groupe.

Les prestations sont payées directement par les fonds constitués des cotisations de l'employeur et des salariés.

Ces cotisations sont basées sur un pourcentage du salaire de chaque participant durant sa période d'activité dans la filiale du Groupe. Les prestations sont ensuite versées, au choix du participant, sous forme d'un versement libératoire dans une échelle de 0,0 à 25,0% et d'une pension dont le montant est fonction de la valeur du versement libératoire choisie par le participant.

Le régime est géré par des administrateurs composés de trois personnes en activité dans la filiale et deux retraités anciens employés. Ces administrateurs sont conseillés par un actuaire indépendant.

Le régime est fermé aux nouveaux entrants depuis mai 2004.

L'engagement est constitué à 3,0% de participants actifs du régime, à 46,0% de participants dont les droits à indemnité sont clos et à 51,0% de retraités.

Les actifs du régime sont composés à 39,1% de titres de capitaux propres, de 52,7% de titres de créances et 8,2% de fonds de compagnies d'assurance.

Ces actifs sont valorisés à la valeur de marché.

Les provisions constituées au bilan consolidé s'élèvent à 11,4 millions d'euros au 30 juin 2013 (11,9 millions d'euros au 31 décembre 2012). Elles représentent la différence entre un engagement cumulé au titre des prestations déterminées de 82,0 millions d'euros au 30 juin 2013 (82,7 millions d'euros au 31 décembre 2012) et la juste valeur de l'actif des plans de 70,6 millions d'euros au 30 juin 2013 (70,8 millions d'euros au 31 décembre 2012).

Le calcul des engagements repose sur des hypothèses de rotation du personnel et de mortalité, en estimant un taux de progression des rémunérations et un taux d'actualisation financière. Les hypothèses retenues sont une augmentation des salaires de 4,3%, un taux d'actualisation et de rendement attendu des actifs de 4,0% (respectivement 3,8% et 4,0% en 2012).

17.1.5 Provisions pour indemnités de départ à la retraite et autres engagements postérieurs à l'emploi aux États-Unis

Le Groupe cotise aux États-Unis à des fonds de pension pour la retraite de ses salariés, ainsi qu'à des assurances vie et de santé en faveur de certains de ses salariés retraités.

Le principal régime 'Legrand North America Retirement Plan' fait l'objet d'un contrat du même nom en vigueur depuis janvier 2002 et dont le dernier amendement date de janvier 2008. Les cotisations minimum au régime sont soumises à l'article 430 du code de fiscalité 'Internal Revenue Code' (IRC).

Ce régime est géré par un administrateur et consiste à cotiser pour chaque participant un pourcentage de son salaire. Ce pourcentage varie en fonction de l'ancienneté du participant. Les prestations sont ensuite versées soit sous forme d'un versement libératoire, soit sous forme de rente au choix du participant.

Pour faire face aux obligations de ce plan, des placements ont été mis en place, gérés par un courtier.

L'administrateur et le courtier actuels sont respectivement Legrand North America et Prudential Financial, Inc.

Ce régime est fermé aux nouveaux entrants à compter d'août 2006 pour les salariés mensualisés et à compter d'avril 2009 pour les salariés payés à l'heure.

L'engagement est constitué à 35,0% de participants actifs du régime, à 15,0% de participants dont les droits à indemnité sont clos et à 50,0% de retraités.

Les actifs du régime sont composés à 63,7% de titres de capitaux propres (essentiellement des actions de sociétés américaines), de 33,7% de titres de créances (essentiellement des obligations américaines) et 2,6% de fonds de compagnies d'assurance.

Ces actifs sont valorisés à la valeur de marché.

La politique de financement du régime retenue est de financer au minimum le niveau requis par la loi.

Les provisions constituées au bilan consolidé s'élèvent à 16,5 millions d'euros au 30 juin 2013 (25,7 millions d'euros au 31 décembre 2012). Elles représentent la différence entre un engagement cumulé au titre des prestations déterminées de 71,8 millions d'euros au 30 juin 2013 (77,2 millions d'euros au 31 décembre 2012) et la juste valeur de l'actif des plans de 55,3 millions d'euros au 30 juin 2013 (51,5 millions d'euros au 31 décembre 2012).

Le calcul des engagements repose sur des hypothèses de rotation du personnel et de mortalité, en estimant un taux de progression des rémunérations et un taux d'actualisation financière. Aux États-Unis, le calcul est fondé sur une hypothèse d'augmentation des salaires de 3,5%, un taux d'actualisation et de rendement attendu des actifs de 4,1% (respectivement 3,5% et 3,5% en 2012).

17.2 Autres avantages du personnel à long terme

Le Conseil d'administration du 6 mars 2013 a approuvé la mise en place de plans de rémunérations pluriannuelles long terme attribués, à l'expiration d'une période de 3 ans et sous réserve du respect d'une condition de présence, au Comité de direction du Groupe, y compris le mandataire social ainsi qu'à des personnes jugées clés dans le Groupe.

En complément de la condition de présence, les plans peuvent, selon les cas, être soumis à la réalisation par le Groupe de conditions de performances économiques futures, avec ou sans indexation sur le cours de bourse.

Le plan indexé sur le cours de bourse sera réglé en numéraire et, en accord avec IFRS 2, un passif a donc été enregistré dans les comptes et sera réévalué à chaque clôture jusqu'à dénouement des instruments.

Les autres plans sont qualifiés d'avantages long terme et sont provisionnés conformément à la norme IAS 19.

Au 30 juin 2013, une charge de 5,0 millions d'euros a été comptabilisée au titre de ces plans en 'résultat opérationnel'.

Note 18 - Autres passifs courants

Les autres passifs courants s'analysent comme suit :

	30 juin 2013	31 décembre 2012
	<i>(en millions d'euros)</i>	
Dettes fiscales	81,6	68,8
Salaires et charges sociales	181,3	186,3
Participation et intéressement des salariés	18,1	33,4
Fournisseurs d'immobilisations	9,2	11,1
Charges à payer	61,0	71,6
Intérêts non échus	23,3	45,7
Produits constatés d'avance	14,9	15,8
Avantages du personnel	7,2	7,7
Autres passifs courants	31,4	38,1
	428,0	478,5

Note 19 - Analyse de certains frais

19.1 Analyse des frais opérationnels

Les frais opérationnels comprennent, notamment, les catégories de coûts suivantes :

	30 juin 2013	30 juin 2012
	<i>(en millions d'euros)</i>	
Consommation de matières premières et composants	(717,6)	(680,3)
Salaires et charges sociales	(567,5)	(566,1)
Participation et intéressement des salariés	(20,9)	(22,5)
Total des charges de personnel	(588,4)	(588,6)
Amortissement des immobilisations corporelles	(50,1)	(51,6)
Amortissement des immobilisations incorporelles	(32,5)	(26,6)

L'effectif inscrit du Groupe au 30 juin 2013 est de 33.389 (31.493 au 30 juin 2012).

19.2 Analyse des autres produits (charges) opérationnels

	30 juin 2013	30 juin 2012
	<i>(en millions d'euros)</i>	
Charges liées aux restructurations	(8,9)	(4,6)
Perte de valeur du goodwill	0,0	0,0
Autres	(23,0)	(22,6)
	(31,9)	(27,2)

Note 20 - Charges financières nettes

20.1 Gains (pertes) de change

	30 juin 2013	30 juin 2012
	<i>(en millions d'euros)</i>	
Gains (pertes) de change	(6,1)	(10,6)

Les gains et pertes de change sont principalement latents. Ils ont en particulier pour origine des transactions inter-compagnies qui trouvent leur contrepartie dans les réserves de conversion.

20.2 Produits et charges financiers

	30 juin 2013	30 juin 2012
	<i>(en millions d'euros)</i>	
Produits financiers	3,2	10,4
Variation des justes valeurs des instruments financiers	0,1	0,1
Total des produits financiers	3,3	10,5
Charges financières	(42,9)	(50,5)
Variation des justes valeurs des instruments financiers	0,0	(0,5)
Total des charges financières	(42,9)	(51,0)
Résultat financier net	(39,6)	(40,5)

Les charges financières correspondent pour la majeure partie aux intérêts financiers relatifs aux emprunts (Note 15).

Note 21 - Impôts sur les résultats (Note 2.10)

La charge d'impôt s'analyse comme suit :

	30 juin 2013	30 juin 2012
	<i>(en millions d'euros)</i>	
Impôts courants :		
En France	(43,3)	(34,1)
A l'étranger	(94,8)	(96,7)
	(138,1)	(130,8)
Impôts différés :		
En France	0,9	3,0
A l'étranger	12,0	4,0
	12,9	7,0
Imposition totale :		
En France	(42,4)	(31,1)
A l'étranger	(82,8)	(92,7)
	(125,2)	(123,8)

Le rapprochement entre la charge d'impôt totale de l'exercice et l'impôt calculé au taux normal applicable en France s'analyse comme suit :

	30 juin 2013	30 juin 2012
	<i>(Taux d'imposition)</i>	
Taux normal d'imposition en France	34,43%	34,43%
Augmentations (diminutions) :		
- impact des taux étrangers	(5,02%)	(4,40%)
- éléments non imposables	1,01%	0,09%
- éléments imposables à des taux spécifiques	0,51%	0,76%
- autres	1,32%	0,55%
	32,25%	31,43%
Effet sur les impôts différés :		
- des changements de taux d'imposition	0,00%	(0,01%)
- de la reconnaissance ou non d'actifs d'impôts	(0,65%)	0,05%
Taux d'imposition effectif	31,60%	31,47%

Les impôts différés constatés au bilan résultent d'écarts temporels entre les bases comptables et fiscales des actifs et passifs du bilan et s'analysent comme suit :

	30 juin 2013	31 décembre 2012
	<i>(en millions d'euros)</i>	
Impôts différés constatés en France	(302,1)	(300,0)
Impôts différés constatés à l'étranger	(259,7)	(255,0)
	(561,8)	(555,0)
Origine des impôts différés :		
- dépréciations pour stocks et créances douteuses	48,3	43,3
- marges en stock	22,9	19,8
- déficits fiscaux nets	16,2	9,2
- leasings	(14,8)	(14,9)
- immobilisations	(140,1)	(145,1)
- marques	(536,5)	(534,8)
- brevets	(1,6)	(1,9)
- autres provisions	28,9	28,5
- participation des salariés	4,4	3,9
- avantages au personnel	43,8	43,1
- juste valeur des instruments dérivés	(2,0)	(2,1)
- autres	(31,3)	(4,0)
	(561,8)	(555,0)
- dont impôts différés actif	96,8	93,8
- dont impôts différés passif	(658,6)	(648,8)

Les parties courantes et non courantes des impôts différés s'analysent comme suit :

	30 juin 2013	31 décembre 2012
	<i>(en millions d'euros)</i>	
Impôts différés courants	85,0	83,8
Impôts différés non courants	(646,8)	(638,8)
	(561,8)	(555,0)

Les pertes fiscalement reportables s'analysent comme suit :

	30 juin 2013	31 décembre 2012
	<i>(en millions d'euros)</i>	
Pertes fiscales reportables reconnues	50,8	30,6
Actifs d'impôts différés reconnus	16,2	9,2
Pertes fiscales reportables non reconnues	123,3	122,2
Actifs d'impôts différés non reconnus	33,3	32,5
Pertes fiscales reportables totales	174,1	152,8

Le Groupe devrait utiliser les actifs d'impôts différés reconnus au plus tard dans les cinq années suivant la date de clôture.

Note 22 - Engagements hors bilan et passifs éventuels

22.1 Opérations spécifiques

Les engagements et échéanciers spécifiques sont traités dans les notes suivantes :

- Note 6 : Immobilisations corporelles,
- Note 15 : Emprunts non courants et courants,
- Note 17 : Avantages long terme au personnel.

22.2 Opérations courantes

22.2.1 Contrats de location simple

Le Groupe exploite certains locaux et équipements dans le cadre de contrats de location simple. Il n'existe aucune restriction spéciale due à de tels contrats de location simple. Les loyers futurs minimaux relatifs aux engagements sont payables comme suit :

	30 juin	31 décembre
	2013	2012
	<i>(en millions d'euros)</i>	
Moins d'un an	44,3	44,4
Un à deux ans	39,6	36,9
Deux à trois ans	32,9	31,2
Trois à quatre ans	20,8	22,8
Quatre à cinq ans	17,7	16,6
Au-delà de cinq ans	53,7	54,4
	209,0	206,3

22.2.2 Engagements d'achat d'immobilisations

Les engagements fermes d'achat d'immobilisations sont de 7,0 millions d'euros au 30 juin 2013.

22.3 Passifs éventuels

Le Groupe est impliqué dans un certain nombre de litiges ou de procès découlant de son activité normale. La Direction estime avoir correctement provisionné ces risques potentiels, étant précisé qu'aucune provision n'a été constituée pour des litiges ou procès sans fondement et dont l'issue, si elle s'avérait néanmoins défavorable au Groupe, ne devrait pas avoir d'impact significatif sur la situation financière consolidée ou le résultat consolidé.

Note 23 - Instruments financiers et gestion des risques financiers

23.1 Instruments financiers

23.1.1. Instruments financiers dérivés

30 juin 2013 (en millions d'euros)				
	Résultat financier	Capitaux propres	Valeur d'inventaire	Qualification IFRS
Change				
Contrats à terme et options en couverture d'éléments bilantiels	1,8		0,1	Négociation*
Contrats à terme en couverture d'investissements nets				NIH**
Matières premières				
Couvertures fermes et optionnelles				Négociation*
Taux				
Contrats de couverture de taux (CAP)				Négociation*
	1,8		0,1	

* Trading

** Couverture d'investissement net (Net Investment Hedge)

L'intégralité des instruments financiers sont classés selon une technique de valorisation hiérarchisée de niveau 2 (Note 2.12).

23.1.2 Impact des instruments financiers

Période de 6 mois close le 30 juin 2013 (en millions d'euros)				
	Effets sur le résultat financier	Effets sur les capitaux propres Juste Valeur	Conversion	Autres
Créances clients et comptes rattachés				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés				
Emprunts	(35,6)		(4,0)	
Instruments dérivés	1,8			
	(33,8)		(4,0)	

Les obligations Yankee libellées en dollars sont qualifiées de couverture contre le risque de change dans le cadre de l'investissement net aux Etats-Unis (couverture NIH tel que précisé en Note 2.12).

23.1.3 Bilan par catégorie des instruments financiers

	30 juin 2013 <i>(en millions d'euros)</i>					31 décembre 2012
Ventilation par catégorie d'instruments						
	Valeur au bilan	Juste valeur	Juste valeur par résultat	Créances, dettes et emprunts au coût amorti	Instruments dérivés	Valeur au bilan
ACTIF						
Actifs courants						
Créances clients et comptes rattachés	623,5	623,5		623,5		490,6
Autres actifs financiers courants	0,1	0,1			0,1	0,0
Total Actifs courants	623,6	623,6		623,5	0,1	490,6
PASSIF						
Passifs courants						
Emprunts courants	105,5	105,5		105,5		80,1
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	501,5	501,5		501,5		440,7
Autres passifs financiers courants	0,0	0,0			0,0	0,5
Total Passifs courants	607,0	607,0		607,0	0,0	521,3
Passifs non courants						
Emprunts non courants	1.509,1	1.616,2		1.509,1		1.496,7
Total Passifs non courants	1.509,1	1.616,2		1.509,1		1.496,7

23.2 Gestion des risques financiers

La politique de trésorerie du Groupe est basée sur des principes de gestion globale des risques financiers et prévoit des stratégies spécifiques pour des domaines tels que le risque de taux d'intérêt, le risque de taux de change, le risque de matières premières et l'investissement des excédents de trésorerie. Le Groupe ne détient aucun instrument dérivé de nature spéculative, en application de sa politique de ne pas s'engager dans des transactions à des fins de spéculation. En conséquence, toutes les transactions portant sur des instruments financiers dérivés sont exclusivement conclues pour les besoins de la gestion de couverture des risques de taux d'intérêt, de taux de change et de matières premières et sont à ce titre limitées en durée et en montant.

Cette politique est centralisée au niveau du Groupe. Sa mise en œuvre repose sur le service Financements et Trésorerie du Groupe. Celui-ci propose les actions les plus appropriées et les met en application après validation par la Direction Financière et la Direction Générale du Groupe. Un reporting détaillé permet en outre un suivi très complet et permanent des positions du Groupe et le pilotage de la gestion des risques financiers exposés dans cette note.

Les actifs et passifs financiers courants sont valorisés sur la base de données de marché observables et s'analysent comme suit :

	30 juin 2013	31 décembre 2012
	<i>(en millions d'euros)</i>	
Autres actifs financiers courants :	0,1	0,0
Contrats de swaps	0,0	0,0
Instruments dérivés actifs	0,1	0,0
Autres passifs financiers courants :	0,0	0,5
Contrats de swaps	0,0	0,0
Instruments dérivés passifs	0,0	0,5

23.2.1 Risque de taux

Dans le cadre de sa politique de gestion du risque de taux, visant principalement à gérer le risque de hausse des taux d'intérêt, le Groupe répartit sa dette entre montant à taux fixe et montant à taux variable.

La ventilation de la dette financière nette (hors coût d'émission de la dette) entre taux fixe et taux variable, avant couverture, est la suivante:

	30 juin 2013							31 décembre 2012
	<i>(en millions d'euros)</i>							
	1 an							
	Moins d'1 an	à 2 ans	2 ans à 3 ans	3 ans à 4 ans	4 ans à 5 ans	Au-delà de 5 ans	Total	Total
Actifs financiers*								
dont à taux fixes								
dont à taux variables	276,1						276,1	494,3
Passifs financiers**								
dont à taux fixes	(3,5)	(9,8)	(24,8)	(316,1)	(410,1)	(700,4)	(1.464,7)	(1.465,6)
dont à taux variables	(102,0)	(2,8)	(21,8)	(22,0)	(2,8)	(8,0)	(159,4)	(121,6)
Exposition nette								
dont à taux fixes	(3,5)	(9,8)	(24,8)	(316,1)	(410,1)	(700,4)	(1.464,7)	(1.465,6)
dont à taux variables	174,1	(2,8)	(21,8)	(22,0)	(2,8)	(8,0)	116,7	372,7

*Actifs financiers : trésorerie et valeurs mobilières de placement

**Passifs financiers : endettement brut (hors coût d'émission de la dette)

Les instruments de couverture mis en place sont décrits ci-après (caps et swaps de taux d'intérêt).

Caps

La dette à taux variable est couverte par des contrats de couverture de taux dont l'échéance n'excède pas trois ans. Ces contrats sont essentiellement des contrats de caps, la politique du Groupe consistant à plafonner la hausse des taux d'intérêt tout en gardant la possibilité de bénéficier d'évolutions de taux plus favorables.

Le portefeuille de contrats de caps sur la dette libellée en euros est le suivant :

30 juin			
2013			
<i>(en millions d'euros)</i>			
Période couverte	Montant couvert	Taux de référence	Taux moyen garanti, prime incluse
Juillet 2013 – Décembre 2013	400,0	Euribor 3 mois	4,72%

Ces contrats de caps ne remplissant pas les critères de couverture de la norme IAS 39, ils ont été comptabilisés à leur juste valeur au bilan pour un montant égal à zéro au 30 juin 2013 (0,0 million d'euros au 31 décembre 2012) dans le poste 'Autres actifs financiers courants'. L'impact des variations de la juste valeur est enregistré au compte de résultat dans le poste 'Charges financières nettes' (Note 20.2), soit un impact nul sur le premier semestre 2013 (perte de 0,2 million d'euros pour le premier semestre 2012).

Swaps de taux d'intérêt

Le Groupe a souscrit en avril 2011, à échéance le 21 mars 2015, des contrats de swap de taux d'intérêt d'un montant nominal de 275,0 millions d'euros.

Le Groupe a liquidé ces contrats de swap de taux d'intérêts au cours de l'année 2011 et à ce titre a réévalué la dette couverte de 12,3 millions d'euros. En accord avec IAS 39, la dette ainsi réévaluée sera étalée par résultat, en déduction des charges financières, jusqu'en mars 2015, échéance initiale des swaps. Il en a résulté un gain de 1,7 million d'euros pour le premier semestre 2013 (gain de 1,8 million d'euros pour le premier semestre 2012).

Dans le cadre de la gestion de son risque de taux, le Groupe pourra conclure d'autres contrats de swap de taux en fonction de l'évolution des conditions de marché.

Sensibilité

La sensibilité de l'endettement net à la variation des taux d'intérêts, avant prise en compte des opérations de couverture, est présentée ci-dessous :

	30 juin 2013		30 juin 2012	
	<i>(en millions d'euros)</i>			
	Impact en résultat avant impôts	Impact en capitaux propres avant impôts	Impact en résultat avant impôts	Impact en capitaux propres avant impôts
Impact du calcul d'une sensibilité + 100 bps	1,5	1,5	(0,1)	(0,1)
Impact du calcul d'une sensibilité – 100 bps	(2,0)	(2,0)	0,0	0,0

L'impact d'une hausse des taux d'intérêt de 100 points de base donnerait lieu à un produit de 1,5 million d'euros du fait d'une exposition nette à taux variable positive.

Inversement, l'impact d'une baisse des taux d'intérêt de 100 points de base donnerait lieu à une charge de 2,0 millions d'euros.

23.2.2 Risque de change

Le Groupe opère au niveau international et est, en conséquence, exposé à un risque de change découlant de l'utilisation de plusieurs devises étrangères.

La ventilation de la dette financière nette (hors coût d'émission de la dette) par devise est la suivante :

	30 juin 2013 <i>(en millions d'euros)</i>				31 décembre 2012	
	Actifs financiers*	Passifs financiers**	Exposition nette avant couverture	Instruments de couverture	Exposition nette après couverture	Exposition nette après couverture
Euro	58,4	(1.177,3)	(1.118,9)	(37,2)	(1.156,1)	(1.021,8)
Dollar américain	37,9	(338,6)	(300,7)	23,0	(277,7)	(202,6)
Autres devises	179,8	(108,2)	71,6	14,2	85,8	131,5
	276,1	(1.624,1)	(1.348,0)	0,0	(1.348,0)	(1.092,9)

*Actifs financiers : trésorerie et valeurs mobilières de placement

**Passifs financiers : endettement brut (hors coût d'émission de la dette)

La sensibilité de l'endettement brut à la variation du taux de change de l'euro par rapport aux autres devises, avant prise en compte des opérations de couverture effectives, est présentée ci-dessous :

	30 juin 2013 <i>(en millions d'euros)</i>		30 juin 2012	
	Impact en résultat financier avant impôts	Impact en capitaux propres avant impôts	Impact en résultat financier avant impôts	Impact en capitaux propres avant impôts
	Hausse de 10 %		Hausse de 10 %	
Dollar américain	3,6	33,7	11,7	42,6
Autres devises	8,0	8,0	8,1	8,1

	30 juin 2013 <i>(en millions d'euros)</i>		30 juin 2012	
	Impact en résultat financier avant impôts	Impact en capitaux propres avant impôts	Impact en résultat financier avant impôts	Impact en capitaux propres avant impôts
	Baisse de 10 %		Baisse de 10 %	
Dollar américain	(3,3)	(30,6)	(10,6)	(38,7)
Autres devises	(7,3)	(7,3)	(7,4)	(7,4)

Des couvertures naturelles sont privilégiées, en particulier par une recherche d'équilibre entre la répartition de la dette nette par devise et celle du résultat opérationnel par devise.

Si nécessaire, lorsque l'achat d'un actif est financé dans une devise différente de la devise fonctionnelle du pays, le Groupe peut procéder à des couvertures à terme pour se prémunir du risque de change. Au 30 juin 2013, les couvertures à terme mises en place concernent le dollar australien et le dollar américain, et sont comptabilisées à leur juste valeur au bilan pour un montant de 0,1 million d'euros dans le poste 'Autres actifs financiers courants' (0,5 million d'euros au 31 décembre 2012 dans le poste 'Autres passifs financiers courants').

La ventilation des actifs et passifs opérationnels par devise de reporting est la suivante :

	30 juin 2013			31 décembre 2012
	<i>(en millions d'euros)</i>			
	Actifs opérationnels*	Passifs opérationnels**	Exposition nette	Exposition nette
Euro	554,8	(583,5)	(28,7)	(138,5)
Dollar américain	209,4	(106,6)	102,8	45,8
Autres devises	641,5	(333,0)	308,5	296,4
	1.405,7	(1.023,1)	382,6	203,7

*Actifs opérationnels : clients nets, stocks nets et autres créances

**Passifs opérationnels : dettes fournisseurs, provisions courantes et autres passifs courants

Le tableau ci-dessous présente une répartition du chiffre d'affaires et des coûts opérationnels par devises au 30 juin 2013:

	Chiffre d'affaires		Coûts opérationnels	
<i>(en millions d'euros)</i>				
Euro	987,2	43,8%	747,1	41,2%
Dollar américain	433,1	19,2%	369,7	20,4%
Autres devises	833,7	37,0%	695,1	38,4%
	2.254,0	100,0%	1.811,9	100,0%

Comme illustré dans le tableau ci-dessus, des couvertures naturelles sont également recherchées en faisant correspondre les coûts et le chiffre d'affaires dans chacune des devises dans lesquelles le Groupe opère.

Pour les montants résiduels, le Groupe peut mettre en place des couvertures optionnelles pour limiter son risque contre la hausse ou la baisse des principales devises concernées, ces couvertures ayant une échéance inférieure à 18 mois. Le Groupe n'a pas conclu de tels contrats de couverture au cours du premier semestre 2013.

Le Groupe estime que, tous les autres paramètres demeurant inchangés, une hausse de 10% du taux de change de l'euro par rapport à toutes les autres devises, appliquée aux chiffres du premier semestre 2013, entraînerait une diminution du chiffre d'affaires d'environ 115,2 millions d'euros et du résultat opérationnel d'environ 18,4 millions d'euros; une baisse de 10% entraînerait une augmentation du chiffre d'affaires d'environ 126,7 millions d'euros et du résultat opérationnel d'environ 20,2 millions d'euros.

Le Groupe estime que, tous les autres paramètres demeurant inchangés, une hausse de 10% du taux de change de l'euro par rapport à toutes les autres devises, appliquée aux chiffres du premier semestre 2012, entraînerait une diminution du chiffre d'affaires d'environ 106,1 millions d'euros et du résultat opérationnel d'environ 18,4 millions d'euros; une baisse de 10% entraînerait une augmentation du chiffre d'affaires d'environ 116,7 millions d'euros et du résultat opérationnel d'environ 20,2 millions d'euros.

23.2.3 Risque de matières premières

Le Groupe est exposé au risque de matières premières généré par des modifications des prix des matières premières.

Pour l'exercice 2012, les achats de matières premières représentaient environ 450,0 millions d'euros.

Une augmentation de 10% du prix de l'ensemble des matières premières que le Groupe utilise aurait entraîné une augmentation théorique de ces frais d'environ 45,0 millions d'euros sur une base annuelle. Le Groupe estime que, si les circonstances le permettent, il pourrait augmenter les prix de vente de ses produits à court terme afin de compenser globalement l'effet de telles augmentations.

En complément, le Groupe peut recourir à des couvertures optionnelles spécifiques de montants et de durées limités afin de couvrir une partie de son risque lié à une évolution défavorable des cours de certaines matières premières, notamment le cuivre.

Le Groupe n'a pas conclu de tels contrats de couverture au cours du premier semestre 2013.

23.2.4 Risque de crédit

Pour le Groupe, le risque de crédit recouvre :

- le risque lié aux encours de créances avec ses clients,
- le risque de contrepartie avec les établissements financiers.

Comme indiqué à la Note 9, une part importante du chiffre d'affaires est réalisée auprès de deux grands distributeurs. Les autres ventes sont essentiellement réalisées auprès de distributeurs de matériel électrique, mais elles sont diversifiées par le nombre des clients et la dispersion géographique. Le Groupe effectue un suivi très actif de ses créances clients : des plafonds de crédit revus régulièrement sont fixés pour tous les clients, le recouvrement des créances fait l'objet d'un suivi rigoureux avec des relances systématiques en cas de dépassement d'échéances et avec une revue régulière de la situation avec la Direction Financière du Groupe. Lorsque la situation le justifie, le Groupe a la possibilité d'avoir recours soit à l'assurance crédit, soit au factoring.

Les instruments financiers susceptibles de se traduire par un risque de contrepartie sont principalement les disponibilités, les dépôts bancaires, les placements à court terme ainsi que les instruments de couverture mis en place par le Groupe. Ces actifs sont placés auprès d'établissements financiers ou d'entreprises de premier plan avec pour objectif de fragmenter l'exposition à ces contreparties. Ces stratégies sont décidées et suivies par la Direction Financière du Groupe, qui assure un suivi quotidien des notations et taux de "Credit Default Swap" (contrat d'échange sur risques de crédit) de ces contreparties.

23.2.5 Risque de liquidité

Le Groupe considère que l'élément essentiel de la gestion du risque de liquidité concerne l'accès à des sources de financement diversifiées en origine et en maturité. Cet élément constitue la base de la politique de financement mise en œuvre par le Groupe.

Ainsi, la dette financière nette qui s'élève à 1.338,5 millions d'euros au 30 juin 2013, est totalement financée par des lignes de financement arrivant à échéance au plus tôt en 2017 et au plus tard en 2025. La maturité moyenne de la dette brute est de 8 ans.

Par ailleurs, l'agence Standard & Poor's a relevé en février 2012 la notation de Legrand à A- avec perspective stable, illustrant ainsi la solidité du modèle économique du Groupe et de son bilan.

Agence de notation	Dette à long terme	Perspective
S&P	A-	Stable

Note 24 - Informations relatives aux parties liées

24.1 Avantages court terme

	30 juin 2013	30 juin 2012
	<i>(en millions d'euros)</i>	
Avances et crédits alloués aux dirigeants sociaux	0,0	0,0
Montant total des rémunérations versées *	1,2	1,2

* Rémunérations versées au cours de l'exercice de référence aux membres de la Direction générale ainsi qu'aux administrateurs qui assument des responsabilités opérationnelles au sein du Groupe.

La rémunération versée comprend la rémunération fixe et l'ensemble de la rémunération variable au titre des réalisations de l'exercice précédent et versée en début d'année.

24.2 Rémunérations et avantages dus à raison de la cessation des fonctions de mandataire social du Groupe

Dirigeant mandataire social	Contrat de travail (1)		Régime de retraite supplémentaire (2)		Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions		Indemnités relatives à une clause de non-concurrence (3)	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
	Gilles Schnepf Président Directeur général Début de mandat : 22/05/2008 Fin de mandat : 31/12/2013		x	x			x	x

(1) Conformément au Code de gouvernement d'entreprise, le Conseil d'administration du 4 mars 2009 a pris acte de la résiliation, à compter du même jour, du contrat de travail conclu entre Monsieur Gilles Schnepf et la Société et ce, sans contrepartie.

(2) En 2001, le Groupe Legrand a conclu avec une société d'assurance un accord en vue de la fourniture de prestations de pension, retraite ou autres prestations similaires aux membres du Comité de Direction du Groupe bénéficiant du régime de retraite des salariés français. Au 30 juin 2013, les obligations du Groupe au titre de cet accord s'élevaient à environ 12,4 millions d'euros, dont environ 0,4 million d'euros d'actifs nets, le solde de 12,0 millions d'euros faisant l'objet d'une provision dans les comptes. Par ailleurs, les charges sociales appliquées sur le capital constitutif des rentes selon le niveau de retraite font l'objet d'une provision de 6,3 millions d'euros. Au 30 juin 2013, le Comité de Direction se compose de dix membres, dont un mandataire social.

Cette retraite complémentaire est calculée de manière à permettre aux bénéficiaires de recevoir une pension de retraite, entendue comme la somme de cette retraite complémentaire et de toutes autres sommes perçues au titre de la retraite, d'un montant égal à 50% de la moyenne des deux rémunérations annuelles les plus élevées perçues par l'intéressé au cours des trois dernières années pendant lesquelles il a travaillé au sein du Groupe. Afin de bénéficier de cette retraite complémentaire, l'intéressé doit avoir atteint l'âge de la retraite légale et avoir été employé par le Groupe pendant au moins dix ans. En cas de décès du bénéficiaire, le Groupe paiera au conjoint survivant 60% de cette retraite complémentaire.

Les droits potentiels du dirigeant mandataire social au moment de son départ représenteraient environ 1% de la rémunération (fixe et variable) par année de présence au sein du Groupe.

(3) Monsieur Gilles Schnepf, au titre de son mandat social, est soumis à une obligation de non-concurrence d'une durée de deux ans à la seule initiative du Groupe. En contrepartie de cette obligation, si le Groupe décidait de la mettre en œuvre, Monsieur Gilles Schnepf percevrait une indemnité mensuelle égale à 50% de la moyenne mensuelle de sa rémunération fixe et variable perçue au cours des douze derniers mois de présence dans le Groupe.

24.3 Indemnités de fin de contrat de travail

A l'exception des éléments dus lors du départ en retraite et de l'engagement de non-concurrence mentionnés ci-dessus, Monsieur Gilles Schnepf, mandataire social, ne bénéficie d'aucun engagement correspondant à des éléments de rémunération, des indemnités ou des avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de sa fonction, ou postérieurement à celle-ci.

24.4 Paiements en action

Dans le cadre des plans d'actions de performance 2012, le mandataire social a bénéficié d'une attribution de 30.710 actions de performance.

24.5 Rémunérations allouées aux membres du Comité de Direction (hors mandataires sociaux)

	30 juin 2013	30 juin 2012
	<i>(en millions d'euros)</i>	
Montant total des rémunérations versées	1,7	2,0

La variation de ce poste est due essentiellement à l'évolution du nombre de personnes composant le Comité de Direction.

Note 25 - Informations par segments géographiques (Note 2.17)

L'information sectorielle présentée ci-après est identique à celle utilisée par le management du Groupe pour les prises de décision concernant l'affectation des ressources au secteur et pour l'évaluation de sa performance. Elle est issue du système de reporting consolidé du Groupe.

Période close le 30 juin 2013 <i>(en millions d'euros)</i>	Segments géographiques				Reste du monde	Eléments analysés globalement	Total
	France	Europe Italie	Autres	USA / Canada			
Chiffre d'affaires à tiers	539,9	289,1	384,8	392,5	647,7		2.254,0
Coût des ventes	(195,2)	(100,5)	(222,9)	(195,0)	(364,9)		(1.078,5)
Frais administratifs, commerciaux, R&D	(205,5)	(86,6)	(100,5)	(134,7)	(174,2)		(701,5)
Autres produits (charges) opérationnels	(8,3)	(2,8)	(3,3)	(6,7)	(10,8)		(31,9)
Résultat opérationnel	130,9	99,2	58,1	56,1	97,8		442,1
- dont amortissements et frais et produits liés aux acquisitions*							
• enregistrés en frais administratifs, commerciaux, R&D	(2,3)	0,0	(1,4)	(5,0)	(6,7)		(15,4)
• enregistrés en autres produits (charges) opérationnels							0,0
- dont perte de valeur du goodwill							0,0
Résultat opérationnel ajusté	133,2	99,2	59,5	61,1	104,5		457,5
- dont amortissement des immobilisations corporelles	(15,4)	(11,2)	(6,7)	(4,5)	(11,9)		(49,7)
- dont amortissement des immobilisations incorporelles	(1,9)	(1,9)	(0,6)	(0,9)	(0,5)		(5,8)
- dont amortissement des frais de développement	(9,2)	(3,2)	0,0	(0,4)	(0,2)		(13,0)
- dont charges liées aux restructurations	(3,5)	(0,4)	(1,4)	(0,5)	(3,1)		(8,9)
Flux de trésorerie issus des opérations courantes						215,4	215,4
Produit résultant de la vente d'immobilisations corporelles, incorporelles et financières						3,0	3,0
Investissements	(9,6)	(7,6)	(6,4)	(5,1)	(10,9)		(39,6)
Frais de développement capitalisés	(10,6)	(3,1)	0,0	(0,2)	(0,2)		(14,1)
Cash flow libre**						164,7	164,7
Actif opérationnel courant hors impôt	292,8	189,5	266,5	172,0	484,9		1.405,7
Immobilisations corporelles nettes	186,4	130,0	75,0	47,7	125,9		565,0
Passif opérationnel courant hors impôt	330,9	193,9	115,2	106,5	276,6		1.023,1

* Amortissements d'actifs incorporels réévalués dans le cadre d'allocation du prix d'acquisition et frais et produits liés à ces acquisitions.

** Le cash flow libre est défini comme la somme des flux de trésorerie issus des opérations courantes et du produit résultant de la vente d'immobilisations, diminuée du total des investissements et des frais de développement capitalisés.

Période close le 30 juin 2012							
<i>(en millions d'euros)</i>	Segments géographiques					Eléments analysés globalement	Total
	France	Europe Italie	Autres	USA / Canada	Reste du monde		
Chiffre d'affaires à tiers	565,5	316,8	394,3	362,4	584,7		2.223,7
Coût des ventes	(203,8)	(122,1)	(231,0)	(172,0)	(322,4)		(1.051,3)
Frais administratifs, commerciaux, R&D	(213,5)	(90,3)	(102,6)	(133,5)	(161,0)		(700,9)
Autres produits (charges) opérationnels	(6,9)	(4,9)	(12,1)	(9,6)	6,3		(27,2)
Résultat opérationnel	141,3	99,5	48,6	47,3	107,6		444,3
- dont amortissements et frais et produits liés aux acquisitions*							
• enregistrés en frais administratifs, commerciaux, R&D	(1,8)	0,0	(1,6)	(5,1)	(3,7)		(12,2)
• enregistrés en autres produits (charges) opérationnels							0,0
- dont perte de valeur du goodwill							0,0
Résultat opérationnel ajusté	143,1	99,5	50,2	52,4	111,3		456,5
- dont amortissement des immobilisations corporelles	(16,3)	(12,3)	(6,7)	(4,7)	(11,2)		(51,2)
- dont amortissement des immobilisations incorporelles	(2,0)	(1,6)	(0,6)	(0,8)	(0,6)		(5,6)
- dont amortissement des frais de développement	(6,7)	(3,1)	0,0	(0,5)	(0,2)		(10,5)
- dont charges liées aux restructurations	(4,4)	0,2	(0,1)	(0,2)	(0,1)		(4,6)
Flux de trésorerie issus des opérations courantes						259,0	259,0
Produit résultant de la vente d'immobilisations corporelles, incorporelles et financières						5,5	5,5
Investissements	(8,7)	(6,4)	(5,8)	(3,3)	(9,0)		(33,2)
Frais de développement capitalisés	(11,6)	(2,9)	0,0	(0,2)	(0,4)		(15,1)
Cash flow libre**						216,2	216,2
Actif opérationnel courant hors impôt	291,7	187,4	293,6	167,2	447,9		1.387,8
Immobilisations corporelles nettes	198,9	139,2	77,2	48,6	121,5		585,4
Passif opérationnel courant hors impôt	354,0	199,4	126,1	117,9	244,9		1.042,3

* Amortissements d'actifs incorporels réévalués dans le cadre d'allocation du prix d'acquisition et frais et produits liés à ces acquisitions.

** Le cash flow libre est défini comme la somme des flux de trésorerie issus des opérations courantes et du produit résultant de la vente d'immobilisations, diminuée du total des investissements et des frais de développement capitalisés.

Note 26 - Informations trimestrielles – non auditées

26.1 Chiffre d'affaires trimestriel par zone d'origine (origine de facturation)

	1er trimestre 2013	1er trimestre 2012
	<i>(en millions d'euros)</i>	
France	268,7	280,2
Italie	151,7	160,6
Reste de l'Europe	187,5	189,4
USA / Canada	185,0	172,5
Reste du monde	300,0	283,5
Total	1.092,9	1.086,2

	2ème trimestre 2013	2ème trimestre 2012
	<i>(en millions d'euros)</i>	
France	271,2	285,3
Italie	137,4	156,2
Reste de l'Europe	197,3	204,9
USA / Canada	207,5	189,9
Reste du monde	347,7	301,2
Total	1.161,1	1.137,5

26.2 Comptes de résultat trimestriels

	1er trimestre 2013	1er trimestre 2012
	<i>(en millions d'euros)</i>	
Chiffre d'affaires	1.092,9	1.086,2
Charges opérationnelles		
Coût des ventes	(525,5)	(509,3)
Frais administratifs et commerciaux	(297,9)	(302,8)
Frais de recherche et développement	(50,6)	(49,6)
Autres produits (charges) opérationnels	(10,3)	(8,6)
Résultat opérationnel	208,6	215,9
Charges financières	(22,9)	(25,0)
Produits financiers	3,1	4,7
Gains (pertes) de change	(3,9)	(5,1)
Charges financières nettes	(23,7)	(25,4)
Résultat avant impôts	184,9	190,5
Impôts sur les résultats	(60,1)	(66,5)
Résultat net de l'exercice	124,8	124,0
Résultat net revenant à :		
-Legrand	124,5	123,3
-Intérêts minoritaires	0,3	0,7

	2ème trimestre 2013	2ème trimestre 2012
	<i>(en millions d'euros)</i>	
Chiffre d'affaires	1.161,1	1.137,5
Charges opérationnelles		
Coût des ventes	(553,0)	(542,0)
Frais administratifs et commerciaux	(303,1)	(302,3)
Frais de recherche et développement	(49,9)	(46,2)
Autres produits (charges) opérationnels	(21,6)	(18,6)
Résultat opérationnel	233,5	228,4
Charges financières	(20,0)	(26,0)
Produits financiers	0,2	5,8
Gains (pertes) de change	(2,2)	(5,5)
Charges financières nettes	(22,0)	(25,7)
Résultat avant impôts	211,5	202,7
Impôts sur les résultats	(65,1)	(57,3)
Résultat net de l'exercice	146,4	145,4
Résultat net revenant à :		
-Legrand	145,3	145,4
-Intérêts minoritaires	1,1	0,0

Note 27 - Liste des sociétés consolidées

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de Legrand et de 155 filiales qu'elle contrôle. Le Groupe consolide l'ensemble de ses filiales selon la méthode de l'intégration globale.

La liste suivante indique les principales filiales opérationnelles de Legrand intégrées globalement au 30 juin 2013:

Filiales françaises

Groupe Arnould
Legrand France
Legrand SNC

Filiales étrangères

Bticino	Italie
Bticino Chile Ltda	Chili
Bticino de Mexico SA de CV	Mexique
Cablofil Inc	Etats-Unis
Daneva	Brésil
DongGuan Rocom Electric	Chine
EMB Electrical Industries	Egypte
GL Eletro-Eletronicos Ltda	Brésil
HDL Da Amazonia Industria Eletronica Ltda	Brésil
Inform Elektronik	Turquie
Kontaktor	Russie
Legrand	Russie
Legrand Colombia	Colombie
Legrand Electric	Royaume-Uni
Legrand Electrical	Chine
Legrand Elektrik	Turquie
Legrand Group Belgium	Belgique
Legrand Group España	Espagne
Legrand Group Pty Ltd	Australie
Legrand Home Systems	Etats-Unis
Legrand Polska	Pologne
Legrand SNC FZE	Emirats Arabe Unis
Legrand Zrt	Hongrie
Middle Atlantic Products Inc	Etats-Unis
Novateur Electrical and Digital Systems (NEDS)	Inde
Ortronics Inc.	Etats-Unis
Pass & Seymour Inc.	Etats-Unis
Shidean	Chine
TCL International Electrical	Chine
TCL Wuxi	Chine
WattStopper	Etats-Unis
Wiremold Company	Etats-Unis

Au 30 juin 2013, les filiales sont toutes contrôlées à 100% par Legrand à l'exception des sociétés suivantes : Alborz Electrical Industries Ltd, Kontaktor, Legrand Polska, Shidean détenues à plus de 96%, Seico détenue à 90%, Megapower détenue à 80% et Daneva détenue à 51%.

Note 28 - Evénements postérieurs à la clôture

Le 1^{er} août 2013, le Groupe a annoncé la signature d'un accord de joint-venture avec Adlec Power, fabricant indien de premier plan de tableaux de distribution. Sa participation s'élève à 70% avec option de prise de contrôle complète à partir de juillet 2018. Basé dans la région de Dehli, Adlec Power réalise un chiffre d'affaires annuel de près de 23 millions d'euros.

3 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

PricewaterhouseCoopers Audit
63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine

Deloitte et Associés
185, avenue Charles de Gaulle
92200 Neuilly-sur-Seine

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

(Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2013)

Aux Actionnaires

LEGRAND

128, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny
87000 Limoges

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés de la société LEGRAND, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2013, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I - Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives, obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, la régularité et la sincérité des comptes semestriels consolidés et l'image fidèle qu'ils donnent du patrimoine et de la situation financière à la fin du semestre ainsi que du résultat du semestre écoulé de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II - Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 31 juillet 2013


Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit



Edouard Sattler

Deloitte et Associés



Jean-Marc Lumet

4 IDENTITE DES PERSONNES RESPONSABLES DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL ET DU CONTROLE DES COMPTES

4.1 - RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

4.1.1 - Nom et fonction du responsable du rapport financier semestriel

Monsieur Gilles Schnepf, Président Directeur Général de la société Legrand, société anonyme dont le siège social est situé 128, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny – 87000 Limoges et dont le numéro unique d'identification est le 421 259 615 RCS Limoges, ci-après la « Société ».

4.1.2 - Attestation du responsable du rapport financier semestriel

« J'atteste, à ma connaissance, que les comptes complets pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité figurant en page 3 présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice. »

Gilles Schnepf
Président Directeur Général

4.2 - RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES

4.2.1 - Commissaires aux comptes titulaires

PricewaterhouseCoopers Audit

Membre de la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles

Représenté par Edouard Sattler

Crystal Park, 63, rue de Villiers

92200 Neuilly-sur-Seine

Nommé commissaire aux comptes suppléant par l'Assemblée générale ordinaire du 6 juin 2003, devenu commissaire aux comptes titulaire à la suite de la fusion entre Pricewaterhouse et Coopers & Lybrand Audit et renouvelé en tant que commissaire aux comptes titulaire par l'Assemblée générale ordinaire du 27 mai 2010 pour une durée de six exercices. Ce mandat expire à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Deloitte & Associés

Membre de la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles

Représenté par Jean-Marc Lumet

185, avenue Charles-de-Gaulle

BP 136 92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

Nommé commissaire aux comptes titulaire par l'Assemblée générale ordinaire du 21 décembre 2005 et renouvelé en tant que commissaire aux comptes titulaire par l'Assemblée générale ordinaire du 26 mai 2011 pour une durée de six exercices. Ce mandat expire à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

4.2.2 - Commissaires aux comptes suppléants

Monsieur Yves Nicolas

Membre de la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles

Crystal Park, 63, rue de Villiers

92200 Neuilly-sur-Seine

Nommé commissaire aux comptes suppléant par l'Assemblée générale ordinaire du 2 mars 2004 et renouvelé en tant que commissaire aux comptes suppléant par l'Assemblée générale ordinaire du 27 mai 2010 pour une durée de six exercices. Ce mandat expire à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

BEAS

Membre de la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles

7-9, Villa Houssay

92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

Nommé commissaire aux comptes suppléant par l'Assemblée générale ordinaire du 21 décembre 2005 et renouvelé en tant que commissaire aux comptes suppléant par l'Assemblée générale ordinaire du 26 mai 2011 pour une durée de six exercices. Ce mandat expire à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

4.3 - POLITIQUE DE L'INFORMATION

4.3.1 - Responsable de l'information

Monsieur Antoine Burel

Directeur financier

Adresse : 82, rue Robespierre, 93170 Bagnolet

Téléphone : + 33 (0)1 49 72 52 00

Télécopie : + 33 (0)1 43 60 54 92

4.3.2 - Calendrier indicatif de la communication financière

Les informations financières à communiquer au public par la Société seront disponibles sur le site Internet de la Société (www.legrand.com).

À titre indicatif, le calendrier de la communication financière de la Société devrait être le suivant :

- Résultats des neuf premiers mois : 7 novembre 2013
- Résultats annuels 2013 : 13 février 2014
- Assemblée générale des actionnaires : 27 mai 2014



www.legrand.com

SIÈGE SOCIAL

128, avenue de Lattre de Tassigny
87045 Limoges Cedex – France
+33 (0) 5 55 06 87 87